# L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique



**OCTOBRE 2018** 

# **WORKING PAPER**

N° 27

La *silver* économie en Wallonie, une analyse prospective – Revue de la littérature

## **RÉSUMÉ**

Cet article constitue une revue de la littérature relative à la *silver* économie (SE). Il se propose d'apporter des balises pour une analyse prospective de la SE.

Il s'agit d'une synthèse du premier working package d'une étude commandée par le Parlement de Wallonie à l'IWEPS concernant le développement d'une filière de « silver économie au service des aînés pour une qualité de vie ». Cette demande fait écho à la volonté du Parlement de développer le soutien aux entreprises actives et de stimuler la création d'entreprises dans ce secteur, celui-ci étant défini comme l' « ensemble des activités économiques existantes au service des personnes âgées ».

Dans un premier temps, l'analyse apporte des éléments concernant l'émergence de la silver économie en tant qu'objet d'action publique. L'ampleur du phénomène de vieil-lissement et son impact sur la croissance sont abordés. Ils permettent de mieux comprendre pourquoi le vieillissement de la population est d'abord compris comme porteur de risques. L'émergence du concept de vieil-lissement actif et l'apparition de nouvelles solutions technologiques permettent de saisir en quoi ce vieillissement peut également être porteurs d'opportunités, en termes de bien vieillir des populations, mais également

en termes économiques. Enfin, une typologie des *silver* économies est présentée, soulignant ainsi les différences qui peuvent exister entre les modèles régionaux.

Dans un second temps, la demande et l'offre sont traitées. En ce qui concerne la demande, l'absence de consensus sur ce que recouvre la catégorie des aînés est soulignée. De plus, la manière de segmenter pose également question. En particulier, les approches démographiques (basées sur l'âge) s'opposent aux démarches psychographiques (basées sur le parcours de vie et les caractéristiques individuelles). Pour ce qui concerne l'offre, il apparaît qu'elle se déploie dans des secteurs très diversifiés. Le concept de filière ne semble dès lors pas adéquat pour caractériser l'écosystème d'entreprises qui doit répondre à la demande pour la *silver* économie.

Ces différents résultats ouvrent la voie à la suite de l'analyse prospective. Dans un premier temps, la demande sera traitée à travers la question de l'évolution des besoins des personnes âgées à l'horizon 2040. Ensuite, c'est l'offre qui fera l'objet d'un travail approfondi. Le dernier volet de l'étude aura une portée plus opérationnelle, puisqu'il mettra en évidence les grands chantiers d'action pour développer la *silver* économie wallonne.

# **COLOPHON**

Auteurs: Rafaël Ritondo (IWEPS)

Ces travaux ne reflètent pas la position de l'IWEPS et n'engagent que leurs auteurs.

Création graphique : Deligraph

http://deligraph.com

Mise en page : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

## **IWEPS**

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2 5001 BELGRADE - NAMUR

Tel: 081 46 84 11

Fax: 081 46 84 12

http://www.iweps.be

info@iweps.be

# Remerciements

L'auteur remercie Florence Degavre pour sa relecture et ses remarques sur une version antérieure du document, ainsi que les autres membres du Comité d'accompagnement du projet « La *silver* économie en Wallonie, une analyse prospective » pour les échanges qui ont suivi la présentation des résultats. Il remercie également Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, et Jean-Luc Guyot, pour leurs relectures et commentaires. Merci également à Aurélie Hendrickx et Evelyne Istace qui ont finalisé l'édition de ce document.





# Table des matières

RI	EME	RCIEMEN	TS	. 3
T/	ABLE	E DES MA	TIÈRES	. 4
1.	1	INTRODU	CTION	E
			NGEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES	
	1.1 1.2		ngement demographique et opportunites economiques	
2.	١	MÉTHOD	OLOGIE	. 8
3.	1	VIEILLISSI	EMENT DÉMOGRAPHIQUE ET SILVER ÉCONOMIE	. 9
	3.1	. LE VI	EILLISSEMENT DE LA POPULATION	. 9
	3.2	. L'ÉV	DLUTION DÉMOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE WALLONNE	. 9
	3.3	. VIEIL	LISSEMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	12
	3.4	. LA D	EMANDE POUR UN VIEILLISSEMENT ACTIF (ACTIF AGEING)	14
	3.5	. VERS	LA SILVER ÉCONOMIE	16
	3	3.5.1.	Deux composantes essentielles	
	3.6		A SILVER ÉCONOMIE AUX SILVER ÉCONOMIES	
	3.7	. RÉSU	MÉ	23
4.	ı	LA DEMA	NDE	24
	4.1	. LA CO	DNSOMMATION DES PERSONNES ÂGÉES	24
	4.2	. Une	TYPOLOGIE DE LA DEMANDE	24
5.	ı	L'OFFRE		29
	5.1	. La te	ENSION ENTRE « <i>DESIGN</i> UNIVERSEL » ET « <i>DESIGN</i> SPÉCIFIQUE »	29
	5.2	. De l	INTÉRÊT D'UNE LOGIQUE DE FILIÈRE	29
	5.3	. DE O	UELQUES MARCHÉS-CLÉS	30
		5.3.1.	Services bancaires et assurantiels	32
		5.3.2.	Le tourisme et les loisirs	32
		5.3.3.	Santé, services à la personne et nouvelles technologies	33
		5.3.4.	Logements et villes adaptés	34
	-	5.3.5.	Technologies-clés	34
6.	ı	LES DIME	NSIONS COMPLÉMENTAIRES	37
7.		CONCLUS	ION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE	38
0		DIDLIOCD	ADUIE	20





# 1. Introduction

## 1.1. CHANGEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

Comme le rappelle la Commission européenne, le vieillissement démographique rapide auquel nous assistons dans la plupart des pays du monde constitue certes un défi important en ce qui concerne les finances publiques (pensions), le travail (de plus en plus de travailleurs âgés) et la qualité de vie des personnes âgées elles-mêmes, mais il représenterait également une opportunité en termes de croissance économique et d'emplois, puisque l'accroissement du nombre de séniors entraîne une demande pour des biens et services spécifiques (European Commission, 2015, p. 3). Les dépenses liées à ce vieillissement, qu'elles soient publiques, pour tout ce qui relève de la sécurité sociale, notamment la santé, ou qu'elles soient le fait des consommateurs âgés euxmêmes, constituent donc des opportunités économiques, que l'on résume généralement par le terme « silver économie ».

Que ce soit les personnes âgées dépendantes, nécessitant une offre d'aides et de soins adaptés, les personnes âgées en perte d'autonomie, devant recourir à des adaptations de leur cadre de vie ou les personnes âgées en bonne santé et disposant de temps pour les loisirs, les différents profils de personnes âgées sont porteurs d'une demande qui peut être rencontrée au travers de biens et services spécifiques, de nature parfois bien différente.

Tant l'Union européenne que certains États membres ont bien perçu l'enjeu et ont mis en place des instruments pour tirer le meilleur parti du phénomène, que ce soit au travers de différents appels à projets, de plateforme réunissant les différents acteurs identifiés comme pertinents ou d'aides plus spécifiques aux personnes âgées (European Commission, 2015, p. 7). Cependant, de par sa nature complexe, il est difficile d'appréhender de façon claire la *silver* économie et ses retombées. Les chiffres qui circulent, en termes d'emplois ou de croissance, sont donc à prendre avec précaution. Par ailleurs, le discours sur le potentiel économique ne doit pas faire oublier que cette *silver* économie naît des besoins des personnes âgées et doit, avant tout, être à leur service, répondant à leurs demandes et favorisant leur bien-être (Genteuil, 2017, p. 5).

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une thématique importante tant pour l'économie wallonne que pour le bien-être d'une partie croissante de la population de notre région. Le Parlement de Wallonie l'a bien compris et a mis cette guestion à l'agenda politique au printemps 2017.

#### 1.2. LA DEMANDE DU PARLEMENT DE WALLONIE

Le 19 avril 2017, le Parlement de Wallonie a adopté, en séance plénière, une résolution visant la mise en place d'une filière de *silver* économie (SE) en Wallonie au service des aînés pour une vie de qualité. Cette résolution formule, notamment, la demande de commander à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) une étude relative à la *silver* économie en Wallonie afin :

- de recenser l'ensemble des acteurs de la silver économie ;
- d'en appréhender au mieux le poids économique et le potentiel de croissance ;
- d'identifier les freins pour les entreprises wallonnes du secteur ainsi que les leviers de développement;
- d'évaluer concrètement le nombre d'emplois susceptibles d'être créés dans la filière en Wallonie à l'horizon 2020.



Cette demande fait écho à la volonté du Parlement de développer le soutien aux entreprises actives dans la SE et de stimuler la création d'entreprises dans ce secteur, celui-ci étant défini comme l' « ensemble des activités économiques existantes au service des personnes âgées ».

Cependant, elle soulève un ensemble d'interrogations qu'il est nécessaire de traiter pour un examen pertinent de la SE. Ainsi, la notion de « filière » pose question. Celle-ci semble contenir une approche intégrée et centralisée de la SE, où une industrie serait mise au service des personnes âgées et plus généralement du vieillissement de la population. Cependant, dans la réalité, les besoins des personnes âgées se déclinent dans une variété de domaines, notamment psychologiques, affectifs ou sociaux qu'une démarche trop centrée sur la « production de biens et services au service de » pourrait avoir des difficultés à satisfaire. De plus, même en se concentrant uniquement sur la dimension économique, la demande des personnes âgées pour des produits adaptés à leurs spécificités peut être rencontrée soit par une offre générique, et donc non spécifique aux séniors, soit par une offre spécifique, mais se déployant dans une variété de domaines, allant des produits bancaires aux soins de santé, en passant par l'adaptation des logements. De ce fait, l'analyse des potentialités de la silver économie en Wallonie doit conserver une distance critique par rapport à la notion de filière et considérer l'économie au service des personnes âgées comme un mouvement transversal, parcourant différentes branches d'activités économiques, plutôt que comme un espace de production circonscrit et distinct, un levier pour le déploiement de l'économie dans son ensemble plutôt que comme un secteur isolé.

Autre exemple de question soulevée par la demande du Parlement de Wallonie, l'utilisation du marché comme catégorie analytique et politique privilégiée. En effet, il convient de mettre en évidence que « tous les biens et services qui peuvent être conçus dans les différents secteurs d'activité pour couvrir les besoins liés à l'avancée en âge de l'ensemble de la population » fait référence à des activités qui se déploient dans des cadres d'échanges, de consommation et de production multiples et selon des modalités diversifiées. L'offre de services (et de biens) aux personnes âgées peut donc émaner de catégories d'agents dont les ressorts de l'action ne sont pas le profit. Concrètement, ceci implique que notre analyse doit prendre en compte des acteurs tels que les pouvoirs publics ou les acteurs privés motivés par des objectifs non mercantiles (familles, proches...) et dont l'activité est difficile à comptabiliser, ou encore le secteur non marchand, les bénévoles, etc. Utiliser simplement l'angle de l'entreprise privée pour traiter de la question du développement de la silver économie apparaît insatisfaisant.

Enfin, dans cette perspective, la question de la contribution des séniors à l'économie n'est pas évoquée. Ils contribuent pourtant à la création de valeur de diverses manières.

Premièrement, la capacité d'investissement d'une frange de la population âgée et donc son potentiel de dynamisation de l'investissement productif.

Deuxièmement, nous pouvons citer les activités bénévoles et associatives des séniors qui participent également à la production de valeur, bien que celles-ci ne se déroulent pas dans le cadre marchand.

Troisièmement, le vieillissement démographique n'est pas sans répercussion sur le monde du travail. En effet, il fait peser sur les retraites une pression qui se résout notamment par l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite et la diminution des possibilités de prépension dans la plupart des pays européens. La conséquence logique de ces deux mesures est le vieillissement de la population de travailleurs, qui implique également qu'une réflexion soit menée en termes de participation des séniors au marché du travail. Malheureusement, cette capacité productive des séniors ne pourra pas être analysée en profondeur dans le cadre de notre étude.



C'est pour répondre à cette demande du Parlement de Wallonie que l'IWEPS développe actuellement un programme de travail en trois phases :

- 1. délimitation de l'objet d'étude et état de l'art sur la base d'une revue de la littérature existante sur le sujet ;
- 2. analyse descriptive et prospective de l'offre et de la demande de biens et services relatifs à la population âgée, cette analyse articulant approche qualitative et quantitative ;
- 3. confrontation des évolutions possibles de cette offre et de cette demande afin d'identifier de manière prospective les risques et les opportunités et d'identifier les conséquences potentielles sur l'économie et l'emploi en Wallonie.

Le présent *Working paper* (WP) est issu de la première phase du programme. Il se propose d'examiner de manière critique le concept de SE afin de dégager le périmètre du champ de recherche qui sera investigué dans le cadre de ce programme. Ce faisant, il mènera à recomposer la demande formulée par le Parlement de Wallonie. En particulier, ce WP vise à donner des éléments de réponse à la question : Comment analyser la *silver* économie en Wallonie ? Le projet ayant pour objectif d'aider à la décision les pouvoirs publics wallons, il s'intéressera tant au niveau macro, que meso et micro.



# 2. Méthodologie

La méthodologie retenue est une revue de la littérature pertinente concernant la *silver* économie et le vieillissement. Trois sources principales peuvent être distinguées : la « littérature grise », en particulier les différents rapports produits dans le cadre de la mise en place de la filière de *silver* économie française (Bernard, Hallal et Nicolaï, 2013; Broussy, n.d.; Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2013; Pinville, 2013), les travaux antérieurs de l'IWEPS sur le vieillissement (Bourguignon *et al.*, 2016; Guyot et Marquet, 2017), et enfin les articles scientifiques collectés dans une perspective interdisciplinaire (démographie, économie, marketing, sciences de la santé, nouvelles technologies...) via des recherches par mots-clés dans google Scholar et sur certaines plateformes.

La littérature grise sur la *silver* économie a principalement permis de structurer le WP et à alimenter certaines parties spécifiques. Les travaux de l'IWEPS et les articles scientifiques mobilisés ont quant à eux fourni l'essentiel du contenu. L'objectif des lectures était d'ouvrir des pistes pour analyser la *silver* économie wallonne, pistes qui permettent de baliser le travail à effectuer dans les prochaines phases du projet. Les informations pertinentes ont été sélectionnées en fonction de cet objectif.



# 3. Vieillissement démographique et *silver* économie

L'émergence et l'utilisation du concept de *silver* économie s'inscrivent dans un contexte particulier qui est celui du vieillissement de la population. Ce phénomène, démographique, s'accompagne d'impacts économiques et sociétaux qui expliquent la montée en puissance du concept de SE.

#### 3.1. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

De nombreux pays font actuellement l'expérience d'un vieillissement démographique d'une ampleur sans précédent dans l'histoire. Ce vieillissement est ici défini comme « ...l'augmentation du nombre et de la part relative des personnes âgées au sein de la population. [Ce phénomène] résulte à la fois de la diminution de la proportion de population jeune et de l'augmentation relative de la part des personnes âgées, correspondant respectivement au « vieillissement par la base » et au « vieillissement par le sommet » de la pyramide des âges » (Bourguignon et al., 2016, p. 33).

Le vieillissement par le sommet fait donc référence à l'augmentation de la proportion du nombre d'âgés dans la population totale (il est d'usage courant de considérer soit les 60 ans et plus, soit les 65 ans et plus). L'âge charnière de 60-65 ans a du sens, car il correspond, en particulier dans nos pays, au passage du statut d'actif à celui de retraité. Le moteur principal de ce vieillissement est la chute du taux de mortalité consécutif à l'augmentation de l'espérance de vie. Ceci correspond au vieillissement observé chez nous depuis les années 80 (Guyot, 2017, p.6).

Le vieillissement par le bas correspond lui à la diminution de la proportion du nombre de jeunes dans la population, liée à la baisse de la natalité. Ce vieillissement par le bas concerne aujourd'hui également la population active, puisque le poids des personnes de plus de 45 ans à l'intérieur de la classe 19-60 ans s'accroît, (Guillemard, 2010, p. 22) même si cette tendance pourrait ne pas se poursuivre dans les années à venir (Bourguignon, Eggerickx, Sanderson et Dal, 2017, p. 71).

Dans leur analyse des enjeux du vieillissement en Wallonie à l'horizon 2025-2035, Bourguignon *et al.* (2017, pp. 63-87), ont étudié dans le détail le vieillissement de la population en Belgique et plus particulièrement en Wallonie. Nous reprenons ici leurs principales conclusions.

Les deux vieillissements (par le haut et par le bas) sont relativement aisés à distinguer dans l'évolution démographique de la Belgique. En effet, les 65 ans et plus ne représentaient que 10% de la population en 1930, mais leur part dans la population totale n'a cessé de croître, atteignant 18% en 2015 et dépassant 26% en 2060. Parallèlement, la part des moins de 15 ans suit le chemin inverse, passant de 23% en 1930 à possiblement 17% en 2060 (Bourguignon, Eggerickx, Sanderson, et al., 2017, p. 63).

La tendance au vieillissement de la population apparaît clairement dans ces chiffres, mais des disparités importantes aux échelons régionaux et communaux existent. Ainsi, à titre d'exemple, en 2015, l'écart d'âge moyen maximum entre deux communes belges était de plus de 20 ans (Bourguignon, Eggerickx, Sanderson, *et al.*, 2017, pp. 64–65). Il convient donc d'avoir une approche territorialisée du phénomène, afin d'éviter les généralisations excessives et d'avoir une vision fine de la façon dont se posent les enjeux à un échelon plus local.

# 3.2. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE WALLONNE

La réflexion prospective sur le vieillissement démographique se base sur des prévisions de population à un horizon temporel défini. Il convient de rappeler ici que les démographes n'ont pas



le pouvoir de prédire l'avenir en matière d'évolution des populations, pas plus que les économistes ne peuvent prédire l'état de l'économie à un ou deux ans. Les prévisions sont en fait des estimations établies sur la base d'hypothèses et elles finissent toujours par se révéler plus ou moins éloignées de la réalité (Debuisson, 2017). Les chiffres présentés ne doivent donc pas être tenus pour certains, mais doivent plutôt être envisagés comme des balises permettant de penser le futur. Ces prévisions restent cependant des données pertinentes pour la prise de décision.

Pour ce qui est des prévisions que nous présentons ici et qui sont issues de Bourguignon, Eggerickx, Sanderson, *et al.*, 2017, il s'agit d'un scénario tendanciel, ce qui signifie qu'il est basé sur l'hypothèse que les tendances observées par le passé (ici de 2000 à 2015) se prolongent à l'horizon temporel choisi, c'est-à-dire 2035. Dans ce scénario, un accroissement démographique modéré dans toutes les provinces est prévu. Il montre également que si des disparités relativement importantes en termes de taux d'accroissement de la population peuvent actuellement être observées, ces taux vont être amenés à converger à l'horizon temporel projeté.

Tableau 1 - Évolutions passées et projetées de la population wallonne, de 1970 à 2035

	Population			Éca	arts	Taux d'accroissement annuel (%)	
	1970	2015	2035	1970 - 2015	2015 - 2035	1970 - 2015	2015 - 2035
Namur	380 561	487 145	525 656	106 584	38 511	0,55%	0,38%
Luxembourg	217 310	278 748	306 370	61 438	27 622	0,55%	0,47%
Hainaut	1 317 453	1 335 360	1 414 838	17 907	79 478	0,03%	0,29%
Liège	1 008 905	1 094 791	1 181 784	85 886	86 993	0,18%	0,38%
Brabant wallon	234 996	393 700	424 830	158 704	31 130	1,15%	0,38%
Wallonie	3 159 225	3 589 744	3 853 477	430 519	263 733	0,28%	0,35%

Source : Bourguignon, Eggerickx, Sanderson, et al., 2017, p. 68

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le vieillissement, les projections indiquent que l'âge moyen de la population wallonne augmentera de 40,9 ans en 2015 à 44,1 ans en 2060. Les auteurs mettent particulièrement en évidence l'évolution rapide qui a eu lieu entre 1970 et 2015, les 20 ans et moins passant de 30% à 23,5% de la population alors que les 65 ans et plus passaient de 14,6% à 17,5%. Les projections vont également dans le sens d'un renforcement de chacun de ces « deux vieillissements » à horizon 2035 puisque le groupe des moins de 20 ans devrait alors représenter moins de 23% de la population et le groupe des plus âgés devrait lui pratiquement atteindre les 23%. Ces éléments sont synthétisés dans le tableau suivant.



Tableau 2 - Évolution des caractéristiques de la population en 1970, 2015 et 2035, Wallonie

	Effectifs population			Proportions population (%)			Taux d'accroissement (%)	
	1970	2015	2035	1970	2015	2035	1970 - 2015	2015 - 2035
Moins de 20 ans	955 112	842 977	872 897	30,2	23,5	22,7	- 0,28	0,17
20 - 39 ans	776 579	899 315	925 342	24,6	25,1	24,0	0,33	0,14
40 - 64 ans	966 268	1 217 666	1 171 155	30,6	33,9	30,4	0,51	- 0,19
65 - 79 ans	387 611	441 418	613 764	12,3	12,3	15,9	0,29	1,65
80 ans et plus	73 655	188 368	270 319	2,3	5,2	7,0	2,09	1,81
Total	3 159 225	3 589 744	3 853 477	100,0	100,0	100,0	0,28	0,35
Coefficien t de séniorité <sup>1</sup>	/	/	/	16,0	29,9	30,6	/	/

Source: Bourguignon, Eggerickx, Sanderson, et al., 2017, p. 71

Le tableau 2 nous montre d'ailleurs que la catégorie de la population dont le taux d'accroissement prévu entre 2015 et 2035 est le plus important est celle des 80 ans et plus, suivie de près par celle des 65-79 ans. Ce sont donc les catégories âgées qui s'accroissent le plus vite en Wallonie et, à l'intérieur de celles-ci, on peut également observer une forme de vieillissement puisque les 80 ans et plus croissent plus vite que les 65-79 ans. Nous pouvons en conclure qu'en Wallonie, « le vieillissement de la population n'est pas un processus univoque ; il transparaît au moins de quatre manières différentes : l'âge moyen des populations augmente ; la part des jeunes se réduit ; la portion des personnes de 65 ans et plus s'accroît ; et enfin, parmi ces derniers, le poids des octogénaires et plus croît sans cesse » (Carbonnelle, Eggerickx, Flohimont, Perelman et Vandenhooft, 2017, pp. 18–19).

Notons également que le vieillissement démographique est un phénomène « genré ». En effet, audelà de 60 ans, 55% des individus sont des femmes. Cet écart s'expliquerait par une surmortalité masculine « civile », causée, par exemple, par l'alcoolisme ou le tabagisme (Carbonnelle *et al.*, 2017, p. 26).

En ce qui concerne l'inscription spatiale du phénomène, « plusieurs zones de sous-vieillissement sont identifiées, dont une importante qui s'étend du Brabant wallon à Arlon, suivant quasiment le tracé de l'autoroute E411 qui traverse la région du nord au sud. Ces espaces présentent la caractéristique commune d'être de type périurbain. Ils correspondent aux lieux de résidence d'individus d'âges actifs qui, pour nombre d'entre eux, exercent leurs activités dans/à proximité de grands centres urbains, dont Bruxelles, Namur ou Luxembourg-ville » (Bourguignon, Eggerickx, Sanderson, et al., 2017, p. 73). D'autres régions (la vallée de la Semois, l'Entre-Sambre-et-Meuse, le

 $<sup>^{1}</sup>$  Il s'agit de la part des 80 ans et plus dans la population des 65 ans et plus.



-

Tournaisis, les Cantons de l'Est, etc.) vivent, en revanche, une situation de survieillissement. À titre d'exemple, la commune la plus vieille de Wallonie (Vresse-sur-Semois) et la commune la plus jeune (Léglise) ont un écart de 11 ans au niveau des âges moyens (Carbonnelle *et al.*, 2017, p. 27). L'un des facteurs expliquant ces différences au niveau local est la migration résidentielle. En effet, arrivés à l'âge de la retraite, les individus migrent vers des zones qu'ils jugent plus agréables (Entre-Sambre-et-Meuse, communes ardennaises), sans contraintes liées par exemple à l'activité professionnelle. Ces migrations ont un impact clair sur la structure par âge des communes qui les accueillent (Carbonnelle *et al.*, 2017, p. 34).

La dimension spatiale du vieillissement démographique est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de déterminer l'adéquation entre l'offre et la demande pour certains besoins. C'est le cas, par exemple, pour la prise en charge des personnes âgées et donc la disponibilité d'aidants ou de professionnels médicaux et paramédicaux puisque, par nature, ce sont des services dont l'intérêt et l'efficacité même dépendent du fait qu'ils ne sont pas trop éloignés du lieu de vie des individus qui en ont besoin.

Le vieillissement de la population wallonne est donc un phénomène bien établi et les prévisions indiquent qu'il devrait se poursuivre dans les années à venir. Ce phénomène est porteur d'enjeux importants, qu'ils soient sociaux, sociétaux, politiques ou économiques (Parant, 2005) et, en conséquence, ils exigent une adaptation de nos sociétés afin d'en tirer profit plutôt que de simplement le subir. C'est ce souci qui guide de nombreuses analyses qui se concentrent sur l'impact de ce phénomène sur les finances publiques, sur le système de soins de santé ou encore sur la productivité du travail. La préoccupation sous-jacente à ces questionnements est l'impact du vieillissement sur la croissance et le développement économiques.

## 3.3. VIEILLISSEMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La démographie est identifiée comme un des facteurs influençant la croissance économique et son impact sur celle-ci a fréquemment été étudié (Domonkos et al., 2013, pp. 8-9; Fent et al., 2008). De façon schématique, trois étapes sont généralement distinguées, correspondant à des inflexions de composantes démographiques telles que la natalité et la mortalité. Partant d'une situation initiale de natalité élevée et de mortalité (notamment infantile) élevée, la première étape consiste en une baisse de la mortalité infantile alors que la fécondité reste à un niveau élevé. La conséquence est l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes dans la population. Cette catégorie de la population est consommatrice, mais pas encore productrice de richesses. En conséquence, elle est considérée comme dépendante. Les « jeunes » consomment donc une partie des revenus de leurs parents, devenant de ce fait une « charge ». Dans un deuxième temps, le taux de mortalité infantile plus faible s'accompagne d'un ralentissement de la fécondité et d'une plus faible mortalité. La proportion d'enfants diminue et la cohorte plus importante héritée de la première étape arrive à l'âge actif. Le rapport des producteurs sur les consommateurs devient donc plus favorable aux producteurs, ce qui implique que plus de richesses sont produites par habitant, situation positive pour la croissance économique. Par ailleurs, moins d'enfants sont dépendants du travail des travailleurs actifs, libérant des possibilités d'épargne privée et d'investissements productifs. Cette situation est appelée « dividende démographique », formule qui a pour but de mettre en évidence le caractère presque mécanique de l'accroissement de la production de richesse dans cette configuration de population.

Cependant, certains auteurs (Domonkos *et al.*, 2013, p. 8) rappellent qu'il s'agit plus d'une fenêtre d'opportunité que d'un phénomène automatique. Si les conditions économiques, sociales et politiques pour en profiter ne sont pas réunies, il se peut qu'une région ne tire pas pleinement profit de cette situation favorable (Fent *et al.*, 2008, p. 15; Prskawetz *et al.*, 2007, p.7). La formulation



« fenêtre d'opportunité » suggère également que la situation est temporaire. Effectivement, logiquement, la troisième étape du cycle est celle où la cohorte plus importante, qui a d'abord provoqué une surreprésentation des jeunes dans la population et ensuite une part plus importante d'individus en âge de travailler, commence à arriver à l'âge de la retraite, ce qui signifie le retour à une situation où l'individu consomme plus qu'il ne produit et où, par conséquent, il redevient une charge pour la société. Cette étape de la vie correspond également à une période où le revenu des individus chute en même temps que leur force de travail ; ce qui implique que les possibilités d'épargne diminuent et la structure de consommation change en partie, pour s'orienter vers des biens spécifiques aux personnes âgées. Notons, cependant, qu'à la différence des jeunes, certaines caractéristiques des âgés peuvent permettre d'atténuer ou de compenser la charge qu'ils représentent, notamment via leur capacité d'investissement (Fent et al., 2008, p. 6), mais également en tirant au mieux profit de leurs nouveaux besoins de consommation. Comme le disent Domonkos et al. :

« therefore, while the expected additional burden imposed on public finances is commonly at the center of the policy debate about the economic consequences of population ageing, and policymakers focus mainly on public healthcare, family policies, labour market flexibility or education, additionally, attention is being paid to changing consumption patterns and the challenges for producers » (2013, p. 9).

Par ailleurs, si les effets positifs sur la croissance du déclin du ratio de dépendance<sup>2</sup> des jeunes ont pu être observés et semblent donc être validés empiriquement, l'augmentation du ratio de dépendance des plus âgés n'a pas encore atteint les valeurs maximales que les prévisions (dont nous avons parlé plus haut) laissent présager. Dès lors, peu d'impacts ont pu être observés jusqu'à présent (Fent *et al.*, 2008, p. 7). La question des effets négatifs du vieillissement sur la croissance reste donc à trancher.

Le raisonnement ci-dessus repose notamment sur le fait que le taux de croissance de la population en âge de travailler apparaît comme positivement corrélé avec l'augmentation de la production par travailleurs :

« As the review of the various empirical studies indicates, one of the most robust demographic variables that is positively and significantly linked to output per worker growth in most of the studies is the growth rate of the working age population » (Prskawetz et al., 2007, p. 95).

Ainsi, productivité et vieillissement de la population sont souvent associés négativement. Dans cette perspective, vieillissement et arrivée à l'âge de la retraite sont souvent associés à inactivité, ce qui explique la présomption de baisse de productivité. Cependant, ce phénomène a aussi un impact sur la population en âge de travailler et Fent *et al.* montrent, au travers d'une revue de la littérature sur le sujet, que le changement de la structure des âges (dans le sens d'un vieillissement) dans la population en âge de travailler n'implique pas forcément un impact négatif pour l'économie (2008, p. 15). Au contraire, on trouve dans la littérature des travaux concluant que les travailleurs âgés contribuent positivement à la croissance dans les pays industrialisés (Fent *et al.* 2008, p. 15).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le ratio de dépendance désigne le rapport entre la population inactive et la population active. Classiquement, le ratio de dépendance des jeunes est calculé en divisant le nombre de 0-14 ans par le nombre de 15-64 ans et le ratio de dépendance des âgés est donné par le nombre de 65 ans et plus divisé par le nombre de 15-64 ans (le tout exprimé en pourcentage de la population active).



-

Ces différents éléments permettent de nuancer la perception courante qui veut que le vieillissement soit avant tout une mauvaise nouvelle pour le développement économique. S'il paraît clair que l'augmentation de la part des personnes âgées, ne générant plus de revenus par une activité salariée, n'aura pas un impact positif en lui-même sur la croissance, il ne faut pas perdre de vue qu'il n'y a aucune raison pour que les comportements des prochaines générations de personnes âgées soient identiques à ceux des générations précédentes. Ainsi, comme le résument Fent et al. :

« If life expectancy (and in particular healthy life expectancy) increases, the behavior of people will change. Savings, investments, etc. may increase, people may start to work longer, etc. These effects may all counteract the negative productivity effect of aging » (2008, p. 15).

Ainsi commence à apparaître l'idée selon laquelle le vieillissement n'est pas une période d'immobilité, d'inaction où les individus âgés seraient uniquement une charge pour la population active. Au contraire, l'avancée en âge pourrait être l'accession à un nouveau moment de la vie, porteur d'une dynamique nouvelle, avec des besoins et des possibilités différentes, mais non moins importantes. Ce vieillissement doit donc être considéré comme porteur d'opportunités plutôt que simplement comme un fardeau.

## 3.4. LA DEMANDE POUR UN VIEILLISSEMENT ACTIF (ACTIF AGEING)

L'idée selon laquelle l'avancée en âge peut se faire dans des conditions de santé et de volonté de participation au collectif telles que l'individu continue à être un consommateur et un producteur actif a pris son essor durant les 20 dernières années. L'un des moments fondateurs de la notion de « vieillissement actif » est son utilisation dans un rapport de l'OMS en 2002 (Organisation mondiale de la Santé, 2002). Le vieillissement actif est défini comme le processus « consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse » (Organisation mondiale de la Santé, 2002, p. 12). L'OMS présente d'ailleurs huit facteurs déterminant le vieillissement actif, dont deux sont surdéterminants : la culture et les sexospécificités. Les six autres sont les facteurs sanitaires et sociaux, comportementaux, personnels, liés à l'environnement physique, liés à l'environnement social et enfin les facteurs économiques.

La notion de vieillissement actif a cependant, depuis l'origine, été porteuse d'une certaine ambiguïté, voire de significations différentes en fonction de l'institution qui maniait le concept (Moulaert et al., 2014, pp. 65-66). Ainsi, la définition de l'OMS ne se focalise pas sur une activité ou une autre, mais se réfère plutôt à une capacité générale à maintenir un niveau d'activité et de participation sociale comparable à celui qu'ils ont eu durant le reste de leur vie. Dans cette perspective, la capacité de la personne âgée à apporter sa contribution, que ce soit au niveau familial, communautaire ou national, est soulignée.

Parallèlement, une autre conception du vieillissement actif est née dans le chef d'institutions telles que l'OCDE. Celle-ci envisage cette notion uniquement sous l'angle économique, et plus particulièrement du travail rémunéré (Moulaert et al., 2014, p. 65). « Vieillissement actif » n'est alors qu'un autre mot pour désigner l'emploi des séniors. Les questions de fins de parcours professionnels, d'emplois et de retraites sont, par conséquent, mises en avant. Cette vision est évidemment assez restrictive. Elle évacue de fait les questions liées au bénévolat, à la santé, à la formation tout au long de la vie, à l'adaptation de l'habitat, etc. qui sont prises en compte lorsque l'approche plus transversale portée par l'OMS est mobilisée. De plus, dans une approche en termes d'emploi des séniors, les personnes âgées ayant une activité autre qu'un travail rémunéré (par exemple une activité bénévole) sont, par définition, exclues. Cependant, la définition plus large de



l'OMS ne va pas sans poser également un certain nombre de questions. En effet, si elle inclut la participation à différents domaines d'activité, elle se focalise malgré tout sur les activités productives, excluant, dans une certaine mesure, les activités de loisir (Moulaert *et al.*, 2014, pp. 82-83). Or, dans le cadre de notre analyse, qui vise à appréhender le potentiel de la *silver* économie, les activités de loisir sont des marchés potentiels et sont donc une dimension à prendre en compte.

La notion de vieillissement actif oscille donc entre une vision économique se limitant à l'emploi des séniors et une notion plus transversale et inclusive, holistique, prenant en compte un spectre plus large d'activités ainsi que les conditions (santé, sécurité...) nécessaires pour pouvoir accomplir celles-ci. En Wallonie, une réflexion sur cet aspect du vieillissement a également été entamée. Ainsi, l'étude prospective concernant la gestion du vieillissement aux horizons 2025-2045 a proposé une conceptualisation du vieillissement en termes de définition du « bien vieillir » (Bourguignon *et al.*, 2016). En particulier, l'exercice consistait à interroger un échantillon de 46 personnes ayant entre 45 et 60 ans, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas encore âgées, mais qui le seront bientôt, afin de faire émerger leur vision du vieillissement. Le résultat est le suivant :

« la conception du vieillissement qui se dégage majoritairement des entretiens renvoie à un vieillissement intégrant certes le ralentissement du rythme de la vie, mais actif, en bonne santé, autonome, attentif à maintenir une qualité de vie et à donner une place à l'épanouissement personnel (projets, voyages, activités choisies...), le tout... en restant chez soi » (Leider *et al.*, 2017b, p. 168).

Cette vision du vieillissement est relativement proche de la définition du vieillissement actif comprise dans le sens transversal de l'OMS, si ce n'est qu'elle intègre des dimensions supplémentaires.

Premièrement, au-delà des dimensions de santé et de participation, le fait de vieillir chez soi est particulièrement mis en évidence. Cet élément n'est pas anodin, car il porte en lui un nouveau rapport aux maisons de repos et vient souligner le besoin d'adaptation des logements actuels pour rencontrer cette aspiration.

Ensuite, la référence au « ralentissement du rythme de la vie » est particulièrement intéressante puisqu'elle rend explicite, à la différence de la définition du vieillissement actif, l'idée selon laquelle un relatif déclin des facultés, qu'elles soient physiques ou cognitives, commence malgré tout à se faire sentir à cet âge. Ce ralentissement progressif se traduit, dans la littérature, par une segmentation des personnes âgées, souvent selon l'âge, distinguant ainsi deux ou trois catégories parmi la population dite âgée. Ainsi, en passant en revue les étapes importantes de la montée en puissance du grand âge comme domaine de recherche, Lalive d'Epinay et Spini (Lalive d'Épinay et Spini, 2007, p. 34) montrent comment, dans les années 80, le label classique de 3º âge, désignant les individus retraités démarrant leur vie après le travail, est complété par celui-ci de 4º âge désignant les vieillards.

Cette distinction permet de faire la différence entre la vie à la retraite d'individus encore autonomes et l'entrée progressive dans la dépendance liée à l'avancée en âge. Les auteurs rappellent qu'à l'époque où la notion a été introduite, « la nouveauté ne réside pas tant dans le 4º âge qui renvoie à l'idée traditionnelle de la vieillesse marquée par la sénescence, mais bien dans le 3º âge, véritable cadeau de vie offert par les sociétés industrielles avancées de la fin du XXº siècle ; la vieillesse, quant à elle, serait simplement repoussée plus loin, plus tard dans la vie » (Lalive d'Épinay et Spini, 2007, p. 44). On voit dès lors que la catégorie des personnes âgées éclate, se répartissant en deux sous-catégories, voire trois, dès lors que l'on intègre la notion de fragilité. Les âgés se répartissent ainsi en « actifs », « fragiles » et « dépendants » en fonction de la capacité qu'ont les personnes à assumer seules leurs tâches quotidiennes, de leur état de santé, etc. (Moulaert *et al.*, 2014, pp. 72-



73). Cette sous-catégorisation (il en existe d'autres) permet de mettre en évidence le caractère non homogène de la population des personnes âgées et invite déjà à penser des besoins différents en fonction de l'appartenance à l'une ou l'autre sous-catégorie.

On le voit donc, les notions de vieillissement actif, de bien vieillir et autres<sup>3</sup> permettent de penser les personnes âgées comme des contributeurs potentiels, des opportunités plutôt que des charges pour la société, tout en distinguant les individus appartenant à cette catégorie de la population en fonction de différentes variables (cfr. 2. Demande). Elles sont cependant porteuses d'un certain nombre de limites (Moulaert et al., 2014, pp. 73-73). Citons premièrement le fait qu'elles s'appliquent mieux (même si la notion de « bien vieillir » développée ici évite partiellement cet écueil) aux jeunes âgés plutôt qu'aux plus vieux, qui ont plus de mal à participer, contribuer, s'épanouir vu le déclin de leurs facultés physiques et psychologiques. Deuxièmement, ces définitions tendent à faire peser la gestion du vieillissement essentiellement sur les individus, qui sont invités à se prendre en main pour « réussir » leur vieillissement. Troisièmement, il est fait appel à la notion d'activité qui est, par essence, une construction individuelle. L'exemple cité est celui du temps passé devant la télévision, qui peut être une activité considérée comme passive, alors que pour certaines personnes, elle est perçue comme une démarche active, par exemple lorsque l'on se tient informé en regardant le journal télévisé. Ainsi, le contenu même de ce qu'on appelle « être actif » varie d'un individu à l'autre, invitant à prendre avec prudence les dimensions mises en évidence dans les différentes conceptualisations présentées.

Conformément à ce qui était évoqué au point précédent, ces différentes notions ont néanmoins le mérite de mettre en évidence la ressource que constituent les personnes âgées pour la société et d'éloigner définitivement une conception selon laquelle elles ne seraient qu'un fardeau. Cette catégorie de la population peut donc se concevoir comme consommatrice, mais également productrice de valeur. De plus, surtout dans les premières années de vieillissement, la consommation de cette population ne se focalise pas uniquement sur des biens et services non marchands (typiquement les soins de santé), mais elle est également porteuse de besoins et d'une demande spécifique aux personnes âgées qui constituent autant d'opportunités pour la sphère marchande (par exemple au niveau des loisirs et du tourisme).

# 3.5. VERS LA SILVER ÉCONOMIE

La montée en puissance du désir d'avoir un vieillissement actif ou, plus globalement, de « bien vieillir » est une force motrice pour la *silver* économie. En effet, les demandes associées au bien vieillir requièrent bien souvent que des biens et services adaptés soient fournis (Klimczuk, 2016, p. 33). Ceci nous amène directement au concept de *silver* économie qui, de façon relativement classique, est défini comme suit :

« la *silver* économie porte sur plusieurs marchés et concerne tous les biens et services qui peuvent être conçus dans les différents secteurs d'activité pour couvrir les besoins liés à l'avancée en âge de l'ensemble de la population» (Rengot, 2015, p. 44).

Comme nous l'avons montré, les concepts de vieillissement actif ou de « bien vieillir » soulignent à quel point les générations de personnes âgées actuelles ou en devenir diffèrent des générations qui les ont précédées. On comprend, dès lors, que des goûts différents et l'aspiration pour un

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mentionnons la notion de « vieillissement réussi » de Rowes et Khan qui, de manière schématique, intègre trois composantes: ne pas souffrir d'incapacités physiques et cognitives, ne pas souffrir de maladie et, enfin, être impliqué dans des activités, des projets, etc. (Lalive d'Épinay et Spini, 2007, pp. 37–38).



-

vieillissement actif entraînent une évolution des besoins et des attentes des consommateurs âgés. Par conséquent, le changement dans les modèles de consommation dû au vieillissement de la population n'est pas uniquement de nature quantitative (l'augmentation du nombre des personnes âgées entraînant une augmentation de la consommation des produits consommés en majorité par cette population), mais également qualitative (puisqu'une nouvelle demande, basée sur de nouveaux besoins, apparaît) (Domonkos *et al.*, 2013, p. 9). Cette évolution, en cours, ne peut être totalement appréhendée en prolongeant les tendances du passé.

Les besoins des séniors se déclinent dans une variété de domaines : santé, mobilité, logement, loisir, alimentation, ameublement, communication... Certains de ces besoins peuvent être rencontrés par une offre générique et donc non spécifique au public âgé. Les autres peuvent être pris en charge par l'émergence d'offres adaptées dans les différents secteurs de l'économie.

Conséquemment, des tentatives pour délimiter la *silver* économie existent. Ainsi, selon Klimczuk (2016, p. 34), les principaux segments du marché des séniors sont

- les soins de santé, le « smart living » ;
- l'adaptation du logement et notamment via l'utilisation des TIC ;
- l'éducation et la culture ;
- les TIC et les médias ;
- la robotique ;
- la mobilité;
- le tourisme :
- le fitness et wellness :
- les assurances et services financiers.

Cette liste est assez proche de celle réalisée par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (Fance), qui propose les services bancaires et assurantiels, le tourisme, les services à la personne, les nouvelles technologies ainsi que les infrastructures numériques (notamment à domicile) comme les marchés-clés. Par ailleurs, la domotique, la robotique et les services téléassistance/télésurveillance sont mis en évidence comme les technologies-clés de la *silver* économie. Ces aspects seront développés dans la partie consacrée à l'offre (cfr. 5.L'offre).

#### 3.5.1. Deux composantes essentielles

La *silver* économie est donc une tentative de tirer profit d'une évolution de la demande impactant un grand nombre de secteurs et résultant du vieillissement de la population. Klimczuk (2016, p. 34) considère que les gérontechnologies et l'innovation sont deux « composantes essentielles » de cette *silver* économie.

#### 3.5.1.1 Les gérontechnologies

Le terme gérontechnologie a été inventé par J.Graafmans en 1989 (Laperche et Uzunidis, 2015, p. 15) pour faire référence aux technologies au service des personnes âgées, que ce soit pour leur apporter des soins ou pour adapter leur environnement. Laperche et Uzunidis rappellent également que, si le périmètre de ce qui constitue ces gérontechnologies est aujourd'hui est assez mal défini, le rapport à l'isolement et à la dépendance sont des dimensions importantes pour qualifier les gérontechnologies (2015, pp. 15–16). Selon eux,

« les technologies s'adressant aux personnes âgées de plus de 60 ans en situation d'isolement et de dépendance (physique ou mentale) peuvent être qualifiées de gérontechnologies. Les TIC et en particulier l'internet des objets, la domotique, la



robotique peuvent être considérées comme des technologies-clés » (Laperche et Uzunidis, 2015, pp. 15–16).

L'internet des objets fait référence à la capacité d'un certain nombre d'objets à communiquer entre eux via internet. L'intérêt pour des individus en situation de dépendance ou d'isolement est relativement direct puisque, par exemple, ce type d'objets permet un suivi ou une assistance à distance suite au *monitoring* d'indicateurs spécifiques, qui peuvent aller de la santé d'un individu jusqu'au contenu d'un réfrigérateur.

La robotique est également un autre secteur qui se développe de plus en plus. La robotique sociale d'assistance en particulier est considérée comme l'une des solutions pour résoudre la tension entre le désir croissant des individus de « vieillir à domicile » et le nombre insuffisant d'aidants, qu'ils soient familiaux ou professionnels, qui sont pourtant nécessaires pour les accompagner lorsque des situations de dépendance apparaissent. Les robots sociaux d'assistance sont définis comme :

« des entités sociales capables d'interagir avec l'utilisateur dans le but de favoriser la participation à certaines activités (déplacement, tâches domestiques, surveillance) des personnes en situation de handicap physique ou cognitif afin d'améliorer leur bien-être physique et psychologique » (Wrobel *et al.*, 2014, p. 3).

L'action de ce type de robot<sup>4</sup> ne se limite pas à fournir des services aux personnes âgées dépendantes même si cela reste une de leurs fonctions importantes, mais ils peuvent également favoriser les interactions sociales, par exemple en rendant accessibles des dispositifs tels que la visioconférence.

Enfin, la domotique est la troisième « gérontechnologie »-clé. Elle désigne l'ensemble des techniques permettant de centraliser et d'automatiser les différents systèmes d'une maison (ou d'un bâtiment en règle générale) tels que le chauffage, les volets, les portes... Ces technologies ont de nombreuses applications, parmi lesquelles l'amélioration du confort (en automatisant l'utilisation des volets, des portes, etc.), de la sécurité (téléalarme, surveillance via des capteurs) (Bernard *et al., 2013, p. 75).* Par conséquent, elles peuvent jouer un rôle majeur pour répondre au besoin déjà identifié de vieillir à domicile. Ces différents éléments seront développés dans la partie consacrée à l'offre (Cfr 5.L' offre).

#### 3.5.1.2 L'innovation sociale

La deuxième composante essentielle de la *silver* économie évoquée par Klimczuk est l'innovation sociale. Selon lui :

« social innovation refers to new strategies, concepts, products, services and organizational forms aimed at satisfying the needs that arise, in particular, on the edges of various sectors of the social system » (2016, p. 34; O 'sullivan et al., 2010).

Il s'agit donc de réponses, de solutions nouvelles à des besoins émergents dans tous les secteurs et qui sont peu ou mal rencontrés par l'offre actuelle. Comme leur nom l'indique, de telles innovations ont explicitement une finalité sociale et elles sont souvent portées par des acteurs spécifiques ou par des coopérations d'acteurs privés, publics, de l'économie sociale ou encore de simples citoyens. Elles peuvent être technologiques ou non et ont vocation à entraîner des

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous parlons spécifiquement des robots se positionnant sur un marché orienté vers les séniors. Il ne faut cependant pas oublier que des robots répondant à une demande plus générique existent ; il suffit de penser aux robots capables de nettoyer une piscine, tondre la pelouse ou encore d'aspirer les poussières dans la maison de façon autonome.



\_

changements de comportements afin de répondre aux « grands défis sociétaux » (UNIPSO, 2010, p. 11). Étant donné l'ampleur du défi que représente le vieillissement de la population, l'intérêt de l'innovation sociale et les réponses créatives qu'elle permet semblent évidents. L'étude prospective sur le bien vieillir en Wallonie le met d'ailleurs en évidence en citant l'innovation sociale comme l'un des outils qui permettrait de construire le bien vieillir en Wallonie. La volonté des acteurs d'échapper aux impératifs privés de rentabilité ou aux lourdeurs parfois engendrées par la sphère publique afin de répondre aux problèmes émergents les pousse à opérer dans des cadres nouveaux, à se créer de marges de manœuvre afin de proposer des solutions originales, des innovations sociales (Marquet, 2017, p. 285).

Le vieillissement de la population et les défis afférents vont produire, à n'en pas douter, des espaces de tensions où les besoins nouveaux qui ne peuvent être adéquatement remplis par l'offre privée ou par les politiques publiques existantes. L'importance de l'innovation sociale pour la *silver* économie apparaît alors. Des stratégies nouvelles, des produits et services nouveaux, des concepts nouveaux, des collaborations prenant des formes nouvelles sont utiles pour répondre à des besoins pour lesquels les mécanismes classiques ne sont plus satisfaisants.

Ainsi, comme nous l'avons vu, une dimension importante du vieillissement que nous connaissons actuellement est la revendication des âgés et futurs âgés en termes de bien vieillir. Plus spécifiquement, comme Leider et al. l'ont mis en évidence (Leider, Marquet, Tilman et Ghilain, 2017, p. 173), les attentes des futures générations de personnes âgées en matière de bien vieillir se déploient notamment dans quatre registres que sont les finances, le logement, le lien social et la santé. Les trois dernières (vieillir chez soi, avec une vie sociale épanouissante et un état de santé permettant une certaine autonomie et la réalisation d'activités) ne sont pas des biens comme les autres. Ce sont des besoins de base pour lesquels les réponses ne peuvent être uniquement conditionnées à la solvabilité des individus concernés. De plus, les défis que nous évoquons ici sont nouveaux et, par conséquent, les mesures prises par les pouvoirs publics dans ces domaines peuvent difficilement se baser sur des exemples passés pertinents. Il ressort donc que ni le marché ni les pouvoirs publics ne peuvent, à eux seuls, apporter des réponses satisfaisantes aux défis du vieillissement.

Dans ce contexte, des innovations permettant aux séniors de rester actifs, de bénéficier de soins ou encore d'améliorer leur confort quotidien émergent partout dans le monde (O 'sullivan *et al.*, 2010, p.2). La logique même de ces innovations sociales redonne une voix aux âgés. Dans bien des cas, ceux-ci sont une ressource qui peut être mise à contribution pour développer les solutions qui leur conviennent en collaboration avec le public, le privé et la société civile. Le *homeshare* est un exemple du type d'innovation que nous visons ici :

« Homeshare initiatives have been set up in several European countries, New Zealand and Australia. The idea is simple: providing housing in exchange for help in the home. Projects like this help develop intergenerational contact and provide the type of low-level can improve quality of life » (O'sullivan et al., 2010, p. 17).

L'habitat « kangourou », dans lequel une personne âgée vit au rez-de-chaussée de la maison dont elle est propriétaire et laisse le reste à une famille ou à un individu plus jeune en échange de certains services, est un exemple de *homeshare* déjà pratiqué chez nous. Il symbolise le type d'innovation qui est visée par l'appellation innovation sociale, appliquée à la *silver* économie.

L'importance des innovations technologiques et des innovations sociales pousse Laperche et Uzunidis (2015, p. 19) à proposer le concept de géront'innovations comme :



« la mise en œuvre d'un produit (bien ou service ou une combinaison de ceux-ci) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle au profit des personnes âgées fragiles et /ou dépendantes ».

Il semble, au vu de ce qui précède, que ces géront'innovations soient réellement un élément central pour le développement d'une *silver* économie conçue comme une réponse aux opportunités créées par le vieillissement de la population.

Ces différents éléments, s'ils sont présentés comme constitutifs de la *silver* économie, ne doivent pas faire oublier que cette dernière est loin d'être envisagée partout de la même manière.

## 3.6. DE LA SILVER ÉCONOMIE AUX SILVER ÉCONOMIES

Si cette volonté de saisir les opportunités liées au vieillissement caractérise la *silver* économie, cette dernière peut s'incarner de différentes manières en fonction des particularités régionales. Plus précisément, Klimczuk propose une typologie des différents types de *silver* économie en fonction des variétés de capitalisme et du type d'état providence rencontré (2016, pp. 36–44). L'une des originalités de ce travail est de mobiliser l'*active ageing index* (AAI) comme un outil pour évaluer le type de *silver* économie susceptible d'émerger dans une région donnée de l'Europe. Cet index regroupe 22 indicateurs répartis en quatre groupes (Zaidi et Stanton, 2015, p. 5):

- 1. capacités favorisant le vieillissement actif (conditions de départ) ;
- 2. vie autonome ;
- 3. emploi;
- 4. participation à la société.

Son objectif est de mesurer la manière dont le « potentiel » des séniors est exploité et de quelle manière leur participation à la vie autonome et en société est encouragée (Zaidi et Stanton, 2015, p. 6) en adoptant une perspective large, allant de la carrière professionnelle à la participation à la société en passant par la santé et le bien-être mental. Cet index est intéressant, car il permet d'avoir une idée du caractère propice ou non de l'environnement pour que la population âgée expérimente un vieillissement actif.

De plus, l'AAI est décliné, au niveau européen, par pays et, à l'intérieur de chaque pays, par genre. Il permet ainsi d'effectuer des comparaisons entre pays européens et montre sur quelles dimensions les politiques publiques nationales pourraient se focaliser pour transformer un peu plus le vieillissement en une véritable opportunité. On comprend dès lors l'intérêt de l'AAI pour caractériser le type de SE pouvant se développer dans un pays donné.

La Belgique a une performance moyenne pour cet indicateur en 2014 avec un AAI de 33,7 alors que la moyenne de ce qui était encore l'Europe des 28 était à 33,9, la classant à la quinzième position des pays européens. Dernier des pays ayant un « indice moyen », notre pays enregistrait de bons résultats concernant la vie autonome et les capacités favorisant le vieillissement actif, mais pouvait s'améliorer dans les domaines de l'emploi des personnes âgées et l'apprentissage tout au long de la vie (Zaidi et Stanton, 2015, p. 13). L'AAI permet ainsi de mieux cibler les aspects sur lesquels travailler pour favoriser le vieillissement actif.

Si l'index de vieillissement actif donne une idée intéressante du type de public qui compose la catégorie de la population à laquelle nous nous intéressons dans le cadre de la *silver* économie, Klimczuk rappelle néanmoins que l'AAI ne dit rien de la consommation, de la production, de la R&D relatives aux biens et services à destination des personnes âgées, ce qui constitue pourtant le cœur de la définition de la *silver* économie. Pour cette raison, il complète l'image donnée par l'AAI au



moyen d'éléments issus des typologies de *Welfare State* (Klimczuk, 2016, pp. 36–45). Ceci l'amène à proposer une typologie composée de quatre modèles de *silver* économie différents :

- Liberal silver economy: les biens et services sont offerts via les mécanismes classiques du marché, c'est-à-dire l'équilibre entre l'offre privée et la demande. Les entreprises ont des relations basées avant tout sur la compétition et la marchandisation des biens est la plus étendue. L'objectif premier du modèle libéral de silver économie est de créer des opportunités économiques. Dans ces pays, les politiques publiques à destination de la silver économie se concentrent principalement sur le marché du travail, les soins de santé et la diminution des préjugés négatifs à l'égard des personnes âgées;
- Coordinated silver economy: ce modèle se caractérise par la démarchandisation d'un certain nombre de biens et services (par exemple dans le domaine des soins de santé), par une collaboration interentreprise marquée et l'équilibre entre offre et demande est atteint via l'interaction stratégique entre les entreprises et les autres acteurs. L'objectif premier du modèle « coordonné » est de remplir les besoins de base. Dans ces pays, les politiques publiques se concentrent plutôt sur l'adaptation des conditions de travail des personnes âgées et l'accompagnement des entreprises pour les démarches les concernant ainsi que sur la réforme des systèmes assurantiels (type retraite, spécialement les Welfare State corporatistes);
- Mixed silver economy: dans ce modèle, la silver économie prend appui sur les atouts des zones rurales (tourisme, spa, services gériatriques...). L'offre de solutions repose avant tout sur l'idée d'auto-assistance et d'auto-organisation. Ce type de silver économie se caractérise par le poids de l'économie sociale et donc une certaine forme de contournement des mécanismes de marché du financement des entreprises avec cependant le maintien d'un fonctionnement libéral de l'offre de biens et services. Dans ces pays, les politiques publiques se concentrent sur l'offre de services, l'amélioration de l'indépendance des personnes âgées et la diminution des incitations à la préretraite;
- Dependent silver economy: correspondant aux pays en transition, c'est ici la dépendance intraentreprise dans les entreprises multinationales et la dépendance aux investissements étrangers qui sont les éléments marquants du développement de ce type de silver économie. Les politiques publiques se focalisent sur la restructuration de l'économie nationale.

Tableau 3 - Hypothetical relationship between the European Welfare states and models of the *silver* economy

Welfare Systems	Models of the <i>silver</i> Economy	General Features
Liberal	Liberal <i>silver</i> Economy	Competitive market arrangements and inter-firm relations; equilibrium achieved through the demand/supply and hierarchy; direct product competition; complete and formal contracting; freer movement of inputs; full-time employment in case of general skill and short-term employment in specific skills; wage bargain at the firm level; focus on formal education from high schools and colleges; low rate of unionisation; unequal income distribution; radical innovation; comparative advantages in high-tech and service; and policies aimed at deregulation, antitrust and tax breaks.
Social-democratic	Coordinated silver Economy	Non-market relations; equilibrium achieved through the strategic interaction between firms and other actors; collaborative inter-firm ties; differentiated and niche production; incomplete legal system and informal contracting; monitoring and sanctioning



Corporative		institutions; shorter hours of employment in case of specific skills and long term for immobile jobs; wage bargain at the industry level; apprenticeship imparting industry-specific skills; high rate of unionisation; equal income distribution; incremental innovation; comparative advantage in manufacturing; and policies focused on encouraging collaboration of firms.
Familistic	Mixed/ hybridised silver Economy	The silver economy is in part related to a large agrarian sector, the use of the strengths of rural areas (e.g. tourism, recreation, spa services and medical and geriatric rehabilitation). Market arrangements and solutions based on the ideas of self-help and self-organisation, the influence of non-market coordination in the sphere of corporate finance (entities of the social economy) and liberal arrangements in the labour relations.
In Transition	Dependent silver Economy	Dependence on intra-firm hierarchies within transnational enterprises; foreign direct investments and foreign-owned banks; control by headquarters of transnational enterprises; appeasement of skilled labour; company-level collective agreements; limited expenditures on further qualification; intra-firm transfer within the transnational enterprise; and assembly platforms for a semi-standardised industrial goods.

Source: Klimczuk, 2016, pp. 45-46

La critique en profondeur de la typologie proposée dépasse les objectifs de cette revue de la littérature. Notons cependant que les interactions entre l'AAI et les modèles de *Welfare State* mériteraient d'être mieux explicitées et qu'il en résulterait une typologie probablement plus fine que celle qui est présentée ici. En effet, les différents modèles de *silver* économie semblent totalement dépendre du type de *Welfare State* dans lequel ils se développent. S'il est certain que ces derniers ont un impact non négligeable, il semble audacieux de ne faire reposer la nature du modèle de *silver* économie que sur ce seul critère. Il semble que l'AAI et notamment la mise en relation entre ce qu'il nous apprend du vieillissement actif d'une population sur un territoire donné et la structure de consommation de la population âgée sur ces territoires auraient utilement complété le modèle de *silver* économie en donnant une indication sur le type de demande à laquelle il était raisonnable de s'attendre. Nous n'avons pour l'instant pas trouvé de travaux dans ce sens, mais il n'en reste pas moins que la description de l'impact du niveau de l'AAI sur le modèle de *silver* économie fait défaut dans la typologie présentée.

Par ailleurs, la description de l'offre repose uniquement sur le type de *Welfare State* rencontré. Si certains éléments structurants ressortent, par exemple le rapport très différent à la marchandisation des différents types de *Welfare*, l'approche se révèle une nouvelle fois relativement limitée. En particulier, il nous paraît difficile, compte tenu des spécificités institutionnelles qui caractérisent notre pays, d'associer la Wallonie (notre horizon géographique) à un type de *silver* économie appartenant à cette typologie.

Ce travail nous invite à avoir une vision plurielle de la *silver* économie et de ses incarnations régionales. Il plaide pour avoir une vision fine du fonctionnement de la région pour laquelle le potentiel de la *silver* économie est évalué, car les actions à entreprendre varieront grandement en fonction du degré d'exploitation du potentiel que représentent les personnes âgées (par exemple tel que mesuré par l'AAI) et en fonction des différentes configurations institutionnelles et culturelles qui déterminent le fonctionnement de la région étudiée, tant au niveau politique que des acteurs économiques et de la société civile.



## 3.7. RÉSUMÉ

Comme nous l'avons vu, l'intérêt croissant pour la silver économie trouve sa source dans une conjonction de phénomènes, à la fois démographiques, économiques, sociétaux et politiques. Au niveau démographique, le vieillissement est un phénomène large qui se traduit par l'augmentation de la part des 65 ans et plus dans la population. Ce phénomène touche la Wallonie, bien que de façon différenciée sur le plan local. Au niveau économique, ce phénomène est traditionnellement perçu comme impactant négativement la croissance, principalement à cause de la détérioration du rapport entre individus actifs et individus dépendants. Ceci explique que le vieillissement de la population soit régulièrement perçu comme un fardeau sur le plan macroéconomique. Au niveau sociétal cependant, la demande croissante pour un vieillissement actif des personnes âgées, qui se traduit par un impact en termes de participation sociale et de consommation de biens et services de la part des personnes âgées, vient éclairer différemment l'impact économique du vieillissement. En effet, loin de se résumer à une dégradation du ratio de dépendance, l'augmentation de la proportion du nombre d'individus de 65 ans et plus dans la population est aussi porteuse d'opportunités, en termes de développement de nouveaux marchés, mais également en termes de production de valeur pour la société. Enfin, au niveau politique, cette nouvelle importance du vieillissement et des opportunités qu'il recèle amène à la mise à l'agenda d'un nouvel objet, la silver économie, qui se décline de facons différentes en fonction des caractéristiques de la population des personnes âgées (vieillissement plus ou moins actif, lui-même influencé par les politiques nationales, entre autres...) et du type d'État-providence.

La silver économie émerge donc d'une nouvelle perception des opportunités liées au vieillissement et se décline de façon différente dans les diverses sociétés dans lesquelles elle se développe.

Après avoir discuté de la montée en puissance de la notion de *silver* économie, de sa définition et de ses différentes formes, nous allons maintenant nous intéresser à l'une des composantes de ce marché : la demande pour des biens et services à destination des personnes âgées.



# 4. La demande

Un des écueils à éviter lorsqu'il s'agit de conceptualiser la demande pour la *silver* économie est de la considérer de façon monolithique. Ainsi, la littérature invite à prendre en compte l'hétérogénéité importante de la catégorie des séniors, dont les besoins et les préférences varient énormément en fonction de plusieurs facteurs : âge, type de logement, style de vie, valeurs, santé, niveau de richesse, etc. En conséquence, plusieurs typologies basées sur des logiques différentes ont été élaborées et peuvent être mobilisées pour mieux analyser la demande en Wallonie. Nous allons dans un premier temps discuter de l'impact global de l'âge sur la demande. Ensuite, nous discutons des différentes typologies pertinentes pour analyser le cas wallon.

## 4.1. LA CONSOMMATION DES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement de la population implique un glissement dans la structure de consommation. En effet, partant du principe qui veut que les préférences et les besoins d'un individu varient tout au long de sa vie, le vieillissement de la population implique nécessairement des changements plus ou moins importants dans les quantités et la nature des biens et services consommés (Domonkos et al., 2013, p. 9) au niveau global. Ainsi, l'impact du vieillissement sur la consommation n'est pas uniquement « quantitatif » (les personnes âgées consomment moins (ou plus) que les personnes plus jeunes), mais également « qualitatif » (les personnes âgées consomment différemment des personnes plus jeunes). Comme l'indiquent Domonkos et al. :

« older people consume more than they produce, but they also spend more on agespecific goods and services – contingent changes in the composition of aggregate demand is linked to presumed breaks in both, age-related income as well as age-specific consumption preferences » (2013, p. 9)

L'analyse du Commissariat général à la stratégie et à la prospective de la République française confirme qu'une différence liée à l'âge dans la structure de consommation des ménages existe dans la population française. En particulier, l'étude montre que les dépenses liées à la santé et à l'énergie représentent une proportion plus importante de la consommation chez les séniors que dans les autres tranches d'âges. De plus, les 60 ans et plus sont plus consommateurs de services bancaires et assurantiels alors que, au contraire, une proportion plus réduite de leurs dépenses est consacrée aux biens de consommation courante (Bernard *et al.*, 2013, p. 35).

Une analyse de ce type, permettant de mettre en évidence le « poids » des personnes âgées sur l'économie wallonne ainsi que les différentes structures de consommation en fonction des âges, pourrait être réalisée en utilisant, par exemple, les données de l'enquête sur le budget des ménages. Notons cependant que ce type d'analyse considère fréquemment qu'il y a un « sénior moyen » dont le comportement de consommation, ce qui permet de tirer des enseignements quant au potentiel de croissance de la *silver* économie. Si cette approche est intéressante pour avoir une idée globale de l'impact du vieillissement sur la demande de biens et services en Wallonie, il convient d'avoir une approche plus différenciée au niveau micro. En effet, les préférences et les besoins des séniors varient en fonction de plusieurs caractéristiques. C'est ce que nous allons discuter au point suivant.

### 4.2. UNE TYPOLOGIE DE LA DEMANDE

Gallouj. C, Kaabachi S. et Laïb N. (2010, p. 57), dans une revue de la littérature concernant les différentes segmentations du marché des séniors, mettent en évidence que plusieurs propositions de typologie ont déjà été réalisées. En particulier, ils distinguent deux grandes logiques de



segmentation, la logique démographique (en fonction de l'âge) et la logique psychographique (dépendant de critères tels que le style de vie, les opinions, la personnalité, etc.).

La logique démographique est évidemment particulièrement commode pour segmenter le marché des séniors. L'âge est un critère simple d'utilisation et qui n'est pas dépourvu de pertinence selon certains auteurs. Dans ce type de logique, la population des séniors est répartie en classes d'âge. L'appartenance à une classe d'âge est censée induire des besoins et des comportements qui permettent de dresser un profil de consommation particulier. Ainsi, la typologie de Lev exposée dans l'article est un bon exemple de ce type de logique (Gallouj *et al.*, 2010, pp. 57–58). Il distingue trois groupes :

- les préretraités (55-64 ans) : haut revenu disponible, pratiquent des activités sociales et s'occupent de leur santé ;
- les 65-74 ans : retraités qui ont une consommation moyenne inférieure aux autres ménages et qui sont en transition de la période active vers une vie plus ralentie ;
- les 75 ans et plus qui en général consomment moins que les autres ménages même si des postes font l'objet d'une surconsommation (santé, services à la personne, etc.)

Ce type de typologie amène plusieurs critiques. En effet, il donne un poids sans doute trop important à l'âge comme déterminant des comportements d'achats, car il paraît clair que l'âge effectif ne capture pas à lui seul l'ensemble des comportements, valeurs, styles de vie, état de santé, etc. d'un individu. Pourtant, ceux-ci ont un impact direct sur ce que consomme un individu. Un autre élément à prendre en considération est la réflexion en termes d'effet d'âge et d'effet de génération (Bodier, 1999). Ainsi, une différence observée dans la structure de consommation de classes d'âge différentes peut s'expliquer de deux façons. Soit, comme c'est implicitement le cas dans les typologies suivant une logique démographique, une différence dans la structure de consommation est attribuée à la différence d'âge des individus, c'est ce qu'on appelle l'effet d'âge. Par exemple, plus un individu vieillit, plus il est consommateur de soins de santé. Soit la différence peut être attribuée à une différence de mentalité, de culture liée à l'appartenance à une génération particulière (par exemple, le rapport à la consommation plus facile des générations de l'après 68). C'est l'effet de génération. Les effets de génération, aussi appelés effets de cohorte, ne sont, par définition, pas pris en compte dans les segmentations s'appuyant uniquement sur le critère de l'âge.

La logique psychographique, au contraire, prend en compte la personnalité, les opinions et les valeurs des individus (Gallouj *et al.*, 2010, p. 59). Les travaux s'inscrivant dans cette perspective ont pour objectif de répartir les séniors dans différents groupes ayant des comportements de consommation homogènes. Quelques-unes des principales typologies appartenant à cette logique sont synthétisées dans le tableau 4.



Tableau 4 - Quelques travaux académiques et les typologies correspondantes

Auteurs	Méthodologie	Types et segments
French et Fox (1985)	Enquête indirecte auprès de 200 gérontologues (Gerontologists)	Distingue neuf groupes répartis par la suite en trois catégories selon le niveau d'ajustement constaté : healthy adjustment, fair adjustment, poor adjustment
Lumpkin (1985)	Enquête par questionnaire auprès de 373 personnes âgées de 65 ans et plus (Cluster Analysis)	Trois segments classés en groupe 1, groupe 2 et groupe 3. Les caractéristiques principales de ces groupes sont les suivantes : Groupe 1 : les séniors concernés sont les moins bien lotis sur toutes les dimensions de l'évaluation. Ils peuvent être considérés comme des consommateurs apathiques et peu engagés. Groupe 2 : ils se situent entre les deux extrêmes constitués par les groupes 1 et 3. Ils ont moins de moyens financiers que le groupe 3 et peuvent être considérés comme sensibles aux prix. Ils relèvent de la catégorie des « economic shoppers ». Groupe 3 : séniors actifs et non limités financièrement. Ce sont des leaders d'opinion qui aiment faire les courses et sont sensibles à la mode et aux innovations
Gollub et Jarvitz (1989)	Enquête nationale auprès de 3 600 séniors âgés de 55 ans et plus	Six segments différents selon le style de vie : explorers, adapters, pragmatists, attainers, martyrs, preservers.
Sorce, Tyler et Loomis (1989)	418 adultes âgés de la localité de Monroe (Monroe County NY)	Six segments appuyés sur les styles de vie : self reliant, quiet introvert, family nuted, active retiree, young and secure, solitaire.
Guérin (2002)	Méthodologie non clairement spécifiée	Trois catégories: SeTra, SeFra, BooBos. Les SeTra (séniors traditionnels) renvoient à l'image classique associée aux personnes âgées: conservatisme, sens du devoir et de la famille, attachement au domicile, demande de sécurité. Ils continuent de consommer à la retraite d'autant qu'ils sont souvent libérés de leurs emprunts et propriétaires de leur logement. Ils accordent une large priorité aux valeurs sûres et consomment sans ostentation. Les SeFra (séniors fragiles) sont en perte d'autonomie soit pour des raisons physiques, soit parce qu'ils perdent leurs repères face aux évolutions sociétales. Ils sont très fortement demandeurs d'assistance et de protection. Leur nombre devrait être multiplié par trois d'ici trente ans. Les BooBos (Boomers Bohêmes) sont des quinquas ou sexas issus du baby-boom. Ils s'attachent à l'image et au signifiant du produit autant qu'à ses caractéristiques. Ils sont particulièrement attentifs à ce qu'ils consomment, aux marques, et de façon générale, à la qualité des produits. Très informés, ils apprécient aussi les innovations et ont une forte capacité à orienter la consommation globale.

Source : Gallouj *et al.*, 2010, p. 60

Une fois de plus, les auteurs mettent en évidence un certain nombre de limites de ce type d'approche. Ils notent qu'il n'existe pas, aujourd'hui, de consensus sur les variables psychographiques pertinentes pour segmenter le marché des séniors. De plus, certaines variables



sont instables, comme celles touchant aux opinions et aux centres d'intérêt. Dans ces conditions, le choix d'une typologie par rapport à une autre est rendu particulièrement délicat et dépend énormément de la subjectivité des chercheurs amenés à les manipuler.

Cependant, en dehors des logiques démographiques et psychographiques, d'autres critères sont également utilisés afin de segmenter la catégorie des séniors. Des variables comme le revenu, le sexe, la santé, le degré d'autonomie, l'activité, la localisation géographique, le logement, etc. peuvent également être mobilisées.

C'est la voie qu'a suivi l'analyse prospective de la *silver* économie du Commissariat général à la stratégie et à la prospective en France puisqu'il propose une typologie basée sur le croisement entre l'état de santé (et plus précisément le rapport à la dépendance) et le niveau socio-économique (Bernard *et al.*, 2013, p. 39).

Ainsi, l'état de santé des séniors a été caractérisé en faisant appel aux notions de retraités actifs, de fragilité et de perte d'autonomie ou dépendance. Les actifs se caractérisent par un mode de consommation proche de celui des populations non séniors. La différence principale réside dans le fait que, étant généralement à la retraite, il s'agit d'un segment de la population possédant du temps en suffisance, notamment pour s'adonner à leurs loisirs. La fragilité, quant à elle, désigne un état de santé vulnérable lié au vieillissement. Dans ce cas de figure, il est toujours possible aux individus de consommer, mais l'offre de biens et services doit le plus souvent être adaptée. Enfin, la perte d'autonomie désigne la situation où l'individu doit s'en remettre à un tiers pour la prise des décisions de consommation, pour des raisons d'altération des capacités physiques et/ou cognitives. Une logique proche de la logique démographique est ici proposée puisque c'est l'âge qui sert à classer un individu parmi les actifs (60-75 ans), les fragiles (75-85 ans) ou les dépendants (85 ans et plus). Les limites mises en évidence lors de l'analyse de la logique démographique s'appliquent tout à fait à la variable santé telle qu'elle est construite ici.

Quant au niveau socio-économique, il est déterminé sur la base des inégalités de revenus. Les auteurs montrent, en s'appuyant notamment sur l'enquête SHARE (Bernard *et al.*, 2013, p. 41), que la situation économique a un impact sur l'état de santé. Sans surprise, plus le niveau socio-économique d'un individu est élevé, plus son espérance de vie en bonne santé est importante. Le croisement de ces deux variables fait apparaître neuf groupes de consommateurs connaissant une gradation dans les besoins et dans les moyens à disposition pour assouvir ces besoins. L'étude conclut que les biens et services de la *silver* économie doivent couvrir chacun de ces marchés.

En particulier, trois segments spécifiques correspondants à trois stratégies particulières pour le développement de la *silver* économie ont été identifiés :

- « un premier segment ne pouvant financer lui-même les biens ou services de la silver économie. Des solutions doivent être pensées pour l'aider à acquérir les biens les plus importants pour la santé (notamment dans le domaine de la prévention et de la prise en charge de la dépendance);
- un deuxième segment à l'autre extrémité de la distribution des revenus : les très riches ou les *High-Net-Worth Individuals*. Cette population dispose d'un revenu et d'un patrimoine lui permettant de consommer des biens et services haut de gamme ou de luxe, des produits intensifs en technologie, des services très personnalisés comme les services de conciergerie ;
- le dernier segment le Mass Affluent Market constitue le cœur du marché de la silver économie, c'est-à-dire les individus ayant la capacité de consommer des produits et services adaptés dans une gamme de prix raisonnable, mais pour lesquels les besoins engendrés par la perte d'autonomie peuvent être difficiles à financer; cette catégorie



est susceptible de modifier ses préférences sous l'impulsion du segment précédent » (Bernard *et al.*, 2013, p. 42).

Cette approche a le mérite d'être relativement facilement « réplicable » (l'accès aux données étant le principal obstacle), là où les approches s'inscrivant dans la logique psychographique demanderaient un travail d'enquête et de production de données beaucoup plus conséquent. Par ailleurs, la confrontation du revenu disponible avec l'état de santé paraît être une approche plus riche que celle présidant généralement aux approches démographiques. Reste cependant, comme nous l'avons dit, que l'état de santé est typiquement approché de manière démographique, ce qui tend à limiter quelque peu l'approche et plaide pour l'intégration d'autres variables, comme la localisation géographique ou l'activité socioprofessionnelle.

De ce rapide survol des manières d'envisager la demande pour la *silver* économie, il ressort que le poids de la population âgée sur l'économie wallonne dans son ensemble doit être appréhendé. Dans un deuxième temps, une typologie de ces personnes âgées prenant en compte des considérations telles que les moyens financiers et le degré d'autonomie doit être établie.



# 5. L'offre

## 5.1. LA TENSION ENTRE « DESIGN UNIVERSEL » ET « DESIGN SPÉCIFIQUE ».

Le rapport prospectif français met en évidence la tension entre, d'une part, la volonté de concevoir des produits selon un *design* dit « universel » et, d'autre part, la mise sur le marché de produits taillés spécifiquement pour un public bien défini, ici les séniors (Bernard *et al.*, 2013, pp. 49–50). On voit se dégager deux conceptions en lien avec notre analyse de l'offre de la *silver* économie. Premièrement, la prise en compte du public des séniors dans le *design* d'un produit qui ne leur est pas spécifiquement réservé. À titre d'exemple, citons les transports en commun, qui sont un service, par essence, offert à toute la population, mais qui prend ou devrait prendre en compte, dans leur *design* même, les spécificités de certaines populations (par exemple en ce qui concerne l'accessibilité).

Ainsi, au Royaume-Uni et en Allemagne notamment, des labels spécifiques viennent valoriser les produits adaptés à une clientèle âgée (Pinville, 2013, p. 27). Cependant, il convient d'être prudent avec ce type de démarche puisqu'elles peuvent être perçues comme stigmatisantes pour des individus qui ne se définissent pas par leur statut de personnes âgées. Cette difficulté peut en partie être contournée par des approches de type *generation-friendly*, qui ne désignent pas spécifiquement les personnes âgées (Pinville, 2013, p. 28).

Par ailleurs, conséquemment à la difficulté de tenir compte, dans une seule offre de produit ou de service, de l'ensemble des spécificités de la population, se développe également une offre qui est spécifiquement dirigée vers un public aux caractéristiques bien établies. L'exemple le plus simple est ici la multitude de services qui sont spécifiquement destinés aux personnes en perte d'autonomie. Cette distinction implique d'avoir une vision large du marché des séniors. L'analyse de l'offre ne peut en effet se contenter de prendre en compte les services et produits destinés spécifiquement aux personnes âgées.

#### 5.2. DE L'INTÉRÊT D'UNE LOGIQUE DE FILIÈRE

La résolution du 19 avril 2017 du Parlement de Wallonie fait référence, dans son titre comme dans le corps du texte, au concept de filière. La définition que donne l'INSEE à ce concept est la suivante :

«La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches »

#### (cfr. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1734).

Il semble que la « filière » silver économie soit ici entendue comme une construction homogène, un conglomérat d'acteurs organisés de façon linéaire autour d'une cible stratégique particulière, à savoir les personnes âgées. À cet égard, on peut questionner le sens d'une approche visant à favoriser l'émergence d'entreprises dans la « filière » de la silver économie. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, l'offre de biens et de services à destination des personnes âgées se déploie dans un large spectre d'activités pour lesquelles les séniors ne sont généralement qu'une cible stratégique parmi d'autres. Ainsi, le concept de filière, pour convenir aux besoins de développement de la silver économie, doit oublier son aspect linéaire et s'envisager dans une « logique de mise en réseau d'acteurs, avec un centre de coordination » (Bernard et al., 2013, p. 51). À partir de là, la logique de filière semble devoir s'envisager comme une option pragmatique pour



organiser le développement d'un écosystème de la *silver* économie, et donc pour tirer parti au mieux de l'évolution de la demande induite par le vieillissement de la population, en gardant à l'esprit que de nombreux secteurs de l'économie seront concernés par cet écosystème.

Pour penser cette structure éclatée de la SE, une option intéressante est de raisonner en termes de « solutions » ou de bouquets de solutions (Bernard *et al.*, 2013, p. 52). La *silver* économie est ainsi caractérisée par un ensemble de solutions apportées à un client final ayant un profil de besoins particulier. Les entreprises capables de fournir ces solutions et donc de profiter de ces opportunités potentielles ne sont pas forcément des entreprises d'une « filière » *silver* économie, mais bien des entreprises qui, pour une raison ou une autre, voient un intérêt à proposer des biens et services adaptés aux personnes âgées.

En outre, il convient de garder à l'esprit que toutes les activités qui pourront se développer dans ce cadre ne font pas forcément partie de l'économie marchande. Prenons l'exemple de l'aide et du maintien à domicile, où le bouquet de solutions correspondant à certains besoins sera plus que probablement de nature mixte, mélange de biens et services purement privés et marchands (exemple : installation d'un système domotique pour faciliter le maintien à domicile) et de biens et services n'appartenant pas à la sphère marchande (exemple : prestations d'un spécialiste médical) ou encore des activités bénévoles. L'ensemble de ces activités appartient bien au champ de la *silver* économie, en ce qu'il constitue une offre de biens et services produite pour les séniors. Malgré ce caractère éclaté, il reste possible de mettre en évidence des « marchés-clés » de la *silver* économie.

## 5.3. DE QUELQUES MARCHÉS-CLÉS

Les « marchés-clés » de la *silver* économie se caractérisent par leur caractère diversifié. Ainsi, d'après Klimczuk :

« it is recognized that this is not one sector, but rather a set of products and services from many existing sectors including information technology, telecommunications, financial sector, housing, transport, energy, tourism, culture, infrastructure and local services and long-term care » (n.d., p. 52).

Dans son rapport prospectif, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (France) identifie trois spécificités du grand âge qui doivent être exploitées afin de développer au mieux la SE: « l'arbitrage sous-optimal entre consommation et épargne, l'importance du temps libre et enfin l'exposition au risque de dépendance » (Bernard et al., 2013, p. 52). Ceci amène les auteurs de l'étude à diviser les marchés-clés en trois grandes catégories: les services bancaires et assurantiels pour les séniors, le tourisme et enfin le développement des services à la personne et des nouvelles technologies. Le contrat de filière français de la silver économie est plus spécifique et donne comme exemple de secteurs et de produits la liste suivante:



Tableau 5 - Secteurs et produits de la silver économie

Secteurs	Types d'activités
Habitat	domotique, urbanisme, architecture, hébergement collectif, logement adapté (MAD), efficience énergétique
Communication	téléphonie mobile, tablettes tactiles, accès internet, réseaux sociaux
Transport	transports collectifs mieux adaptés, solution à trouver au « dernier kilomètre »
E-autonomie	téléassistance active/passive/évoluée, bouquets de services
Sécurité	télévigilance, téléassistance, mode de paiement, gestion bureautique
Santé	e-santé, nutrition, télémédecine, m-santé
Services	service à la personne, portage de repas, assurances
Distribution	adaptation du parcours du consommateur, adaptation des packagings
Loisir	jeux, fitness, stimulation sensorielle, intergénérationnel
Travail	télétravail, formation et soutien des aidants familiaux
Tourisme	tourisme des séniors

Source: Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2013, p. 14

Si ces secteurs recoupent partiellement les trois spécificités du grand âge évoquées plus haut, cette liste a le mérite d'attirer l'attention sur d'autres aspects tels que le travail, la sécurité ou encore les aspects liés à la communication. Enfin, une segmentation relativement répandue est celle proposée par Enste *et al.* (2008, p. 331) qui propose 14 segments pour la *silver* économie :

- les applications IT pour les patients hospitalisés ou non ;
- le Smart Living et l'adaptation du logement, notamment basés sur l'IT ;
- la promotion de la vie autonome ;
- les soins de santé marchands pertinents pour les personnes âgées, comme les technologies permettant de mieux voir ou de mieux entendre, ou encore les prothèses dentaires ou orthopédiques ;
- l'éducation et la culture ;
- l'IT et les médias ;
- la robotique ;
- la mobilité;
- le tourisme et les loisirs ;
- le fitness et les soins de bien-être ;
- l'habillement;
- les services d'aide à la personne et de facilitation de la vie de tous les jours ;
- les services assurantiels, notamment pour les risques liés à l'âge;
- les services financiers.



Nous évoquerons ici les principaux segments.

#### 5.3.1. Services bancaires et assurantiels

Le rapport prospectif français met en évidence le taux d'épargne élevé des séniors dans ce pays (Bernard et al., 2013, p. 23). Ce constat doit cependant être nuancé. Le grand âge est généralement une période de baisse de revenu, dû à l'impossibilité, pour une part de cette population, de maintenir une activité productive. Sous l'effet du vieillissement, l'épargne des séniors doit donc être mobilisée plus longtemps, puisque les individus vivent en moyenne plus longtemps. Ceci pourrait donc avoir un effet négatif sur l'épargne. Comme nous l'évoquerons dans les points suivants, certains produits bancaires et assurantiels ont néanmoins pour objectif de palier partiellement ce problème, notamment en rendant plus liquide un bien qui ne l'est pas, typiquement un bien immobilier. Les capacités de consommation des séniors de demain doivent donc s'envisager en prenant en compte ce type d'évolution. De plus, dans la perspective de long terme qui est la nôtre, il convient d'apporter une attention particulière aux effets d'âge et de génération (Bodier, 1999). En effet, les comportements (ici relatifs à l'épargne) des séniors de 2030 ne peuvent être déduits des comportements de la population de séniors actuelle. Globalement, la génération issue des trente glorieuses a eu l'opportunité de se construire un patrimoine plus facilement que les générations suivantes. La capacité d'épargne de ces dernières aura nécessairement une influence sur leur comportement de consommation de manière générale et de consommation de services bancaires et assurantiels en particulier. L'offre pour des produits de ce type en sera donc probablement impactée.

Quatre types de produits sont mis en avant. Le premier est le crédit à la consommation, qui prendrait de l'ampleur depuis 2008 et particulièrement dans la population âgée. Une piste avancée pour expliquer ce glissement est un effet de génération. Les personnes âgées d'aujourd'hui sont nées durant l'âge d'or du crédit à la consommation et ont moins de réticences culturelles à y avoir recours, alors que les générations plus anciennes ont un rapport moins facile à l'endettement. L'enrichissement des générations actuelles de séniors aurait également un impact positif sur leur propension à s'endetter (Bernard *et al.*, 2013, pp. 53–54).

Le deuxième produit décrit est le prêt hypothécaire viager. Il s'agit d'une hypothèque sur une partie d'un bien immobilier. Le débiteur reçoit un capital et une rente périodique, mais garde la possibilité de rembourser le prêt pour conserver son bien. Ce produit existe depuis de nombreuses années dans le monde anglo-saxon, mais n'a fait son apparition chez nous que relativement récemment. L'avantage de ce type de produit est évidemment de permettre de rendre plus « liquide » son patrimoine immobilier. Ce type d'outil pourrait devenir de plus en plus intéressant, notamment pour les personnes souhaitant un revenu complémentaire à leur pension.

Le troisième produit décrit dans le rapport est le viager qui n'est pas spécifique aux personnes âgées, mais dont le mécanisme même le rend plus intéressant au fur et à mesure de l'avancée en âge. Il semble cependant que ce mécanisme ne soit pas en train de prendre de l'ampleur, notamment pour des raisons culturelles. En effet, parier sur la mort d'autrui est souvent mal perçu.

Enfin, quatrième et dernier produit évoqué, le principe d'une assurance conçue pour couvrir le risque de dépendance est également mentionné. Comme nous le verrons dans la partie consacrée au *benchmark*, ce type d'assurance, parfois obligatoire au travers de la sécurité sociale, est un instrument couramment utilisé pour solvabiliser une partie des personnes âgées.

#### 5.3.2. Le tourisme et les loisirs

La deuxième spécificité du public des séniors est d'avoir une quantité de temps libre relativement importante. Pour les séniors les plus aisés au niveau socio-économique, la conjonction de temps



disponible et de moyens financiers suffisants les amène à augmenter leur part de loisirs. Dans le cas français, il semble qu'il y ait un effet d'âge lié aux dépenses en loisirs. En effet, celles-ci augmentent avec l'âge, ce qui est cohérent avec le temps libéré (Bernard *et al.*, 2013, p. 36).

Le tourisme est également mis en avant. Le rapport met notamment en avant le fait que les séniors partent pour des séjours plus longs que le reste de la population et en toutes saisons. Leurs séjours ont également en général un montant plus élevé. De plus, cette partie de la population représenterait une part importante de la clientèle pour les voyages en autocars ou les croisières (Bernard *et al.*, 2013, p. 63). Selon Eurostat, en 2015, seulement 39,9% de la population belge des 65 ans et plus voyageait (Eurostat, 2015, pp. 153–154). C'est moins que la moyenne européenne qui se situe à 48,8%. Ce chiffre est significativement inférieur aux chiffres des pays nordiques (83,7% pour le Danemark, 80,4% pour la Suède) ou encore à certains de nos voisins (64,4% pour le Luxembourg, 68,3% pour l'Allemagne, 64,0% pour la France, 72,1% pour les Pays-Bas). Cette proportion se rapproche plutôt de ce qui est observé pour certains pays du sud de l'Europe comme l'Espagne ou le Portugal (respectivement 39,0% et 32,2%). De plus, une nouvelle fois selon une étude d'Eurostat, la proportion de 65 ans et plus belge effectuant un séjour domestique (c'est-à-dire dans leur pays d'origine) est inférieure à pratiquement tous les autres pays européens, excepté le Luxembourg (Eurostat, 2015, p. 154). Ceci indique donc qu'il existe une marge pour que le tissu économique domestique capte mieux les moyens que sa population âgée consacre au tourisme.

À cet égard, une initiative espagnole est intéressante. L'IMSERSO (Institut des personnes âgées et des services sociaux) est une structure publique dépendante du Ministère de la Santé et des Services sociaux espagnols. Elle a mis en place un programme proposant aux personnes âgées de plus de 65 ans des séjours touristiques à travers l'Espagne. Pour en bénéficier, la personne âgée doit être en situation d'autonomie et percevoir une pension inférieure à la moyenne. Le programme permet ainsi de favoriser le bien-être des retraités en leur offrant la possibilité de voyager dans de bonnes conditions. De plus, il a aussi un impact positif sur l'économie espagnole, puisque, les séjours se déroulant hors-saison, le programme permet de soutenir le secteur touristique dans les périodes creuses de l'année (Pinville, 2013, p. 32).

## 5.3.3. Santé, services à la personne et nouvelles technologies

Au niveau de la santé, l'analyse prospective sur la gestion du vieillissement en Wallonie a mis en évidence l'inadéquation quantitative entre l'offre et la demande d'aides et de soins dans certaines parties de la Wallonie (Bourguignon, Eggerickx, et Sanderson, 2017). Ainsi, en confrontant des données combinant l'offre d'aides (tant formelles qu'informelles), le nombre de professionnels médicaux à proximité et la satisfaction qu'ont les personnes âgées des transports en commun, de l'offre de soins de santé et de l'offre de services sociaux à leur disposition avec des données liées à la demande comme la part de personnes de plus de 80 ans, son degré d'isolement, son niveau socio-économique et sa santé, les auteurs parviennent à dresser une cartographie des zones où l'offre n'est pas adaptée à la demande, quel que soit le sens du déséquilibre (Bourguignon *et al.*, 2017). Ainsi, l'analyse met notamment en évidence que 51 communes wallonnes connaissent une situation où l'offre de prise en charge est inférieure à la demande. En outre, 18 d'entre elles se caractérisent par une offre correspondant à la moyenne wallonne, mais par des besoins supérieurs à la moyenne (elles se situent exclusivement dans les provinces de Liège et de Hainaut), alors que les autres se caractérisent par des besoins moyens à l'échelle wallonne, mais par un déficit d'offre (Bourguignon *et al.*, 2017, pp. 118–119).

Cet aspect est donc particulièrement important à analyser dans le cadre de la *silver* économie. En effet, l'égalité d'accès aux soins et la qualité sont des enjeux particulièrement importants, car la santé n'est pas un bien comme les autres. Par ailleurs, le rapport aux nouvelles technologies de ce



secteur doit également être étudié. Certaines technologies (l'internet des objets et la robotique notamment) peuvent permettre des innovations qui impacteront nécessairement la prise en charge des personnes âgées, la manière dont les soins leur sont administrés et même la dimension relationnelle qui est une composante importante de ce type de prestations. Ainsi, la tendance au développement d'outils favorisant les possibilités de *self-care*, téléassistance ou télémédecine, a un intérêt tout particulier pour notre analyse, surtout pour la frange des personnes âgées faisant l'expérience d'une certaine forme de fragilisation, mais qui désirent malgré tout rester au domicile le plus longtemps possible.

Ce secteur est notamment très impacté par le développement des gérontechnologies (cfr 5.3.5. Technologies-clés)

#### 5.3.4. Logements et villes adaptés

En lien avec le point précédent, l'adaptation du logement et, plus généralement, de l'environnement est un élément régulièrement cité et méritant une analyse approfondie de l'offre en lien avec la *silver* économie. En effet, comme nous l'avons évoqué dans notre présentation de la notion de vieillissement actif, les nouvelles générations de personnes âgées manifestent de plus en plus régulièrement le désir de vivre le plus longtemps possible à domicile. Des technologies comme la domotique permettent d'apporter une aide dans les domaines de la sécurité physique et des biens, du pilotage d'équipements ménagers, de la communication, de la télémédecine... Cependant, la question du logement va au-delà de l'implémentation de solutions domotiques et pose une question plus générale. En effet, *in fine*, il s'agit de bâtir un environnement qui soit adapté aux personnes connaissant une situation de fragilisation ou de perte d'autonomie.

C'est notamment, à un niveau plus large, l'objectif de l'OMS en lançant la labellisation « villes amies des aînés » (VADA) au milieu des années 2000. L'idée des VADA est d'adapter l'environnement des personnes âgées afin de leur permettre de réaliser concrètement un « vieillissement actif », notamment en transformant ses structures et ses services. En particulier, huit domaines d'adaptation ont été identifiés : les transports, l'habitat, la participation au tissu social, le respect et l'inclusion sociale, la participation citoyenne et l'emploi, la communication et l'information, le soutien communautaire et les services de santé et enfin l'aménagement des espaces extérieurs et des bâtiments (OMS, 2007, p. 9). L'approche par les aînés est particulièrement intéressante, car ces derniers sont atteints d'un certain nombre de déficiences qui se retrouvent également chez certains individus plus jeunes, mais souffrants de diverses limitations. Ainsi, penser l'accessibilité des transports en commun pour les personnes âgées permet également de la penser pour certains autres publics comme les personnes handicapées.

Ces secteurs du logement et de l'aménagement du territoire peuvent donc également être porteurs de nombreuses opportunités et, à ce titre, méritent d'être investigués.

#### 5.3.5. Technologies-clés

En lien avec ce que nous évoquions dans la partie consacrée aux « géront'innovations » (Cfr. 1.5.1.1 Les gérontechnologies et 1.5.1.2 L'innovation sociale), les technologies à destination des personnes âgées ont une place importante dans la *silver* économie. À tel point qu'un concept a été mis au point spécialement pour les évoquer, celui de gérontechnologies (Laperche *et al.*, 2015, p. 15). Celuici désigne « les technologies s'adressant aux personnes âgées de plus de 60 ans, en situation d'isolement et de dépendance (physique ou mentale) (Laperche *et al.*, 2015, p. 15). Ces gérontechnologies font référence à différents types de prestations ou de services à rendre : communication (téléphonie adaptée par exemple), sécurité (capteurs de mouvements, détecteurs



de chute, etc.), santé (télémédecine, montres connectées, etc.) ou encore les technologies centrées sur la mobilité.

En particulier, trois grands types de technologies-clés sont régulièrement mis en évidence. Il s'agit de l'internet des objets (IoT), de la domotique et de la robotique.

L'internet des objets fait référence à la capacité de toute une série d'objets à former ensemble un réseau, puisqu'ils communiquent en utilisant les canaux d'internet. Des applications dans le monde professionnel ainsi que dans la gestion de l'espace public sont déjà relativement courantes. Dans le cas des gérontechnologies, c'est bien une application « domestique » qui est visée, ou au moins appartenant à la sphère privée. En particulier, des objets tels que des bracelets, des montres, des réfrigérateurs peuvent maintenant être connectés à internet.

À cet égard, la mouvance de la *M-Health* est intéressante (Bernard *et al.*, 2013, p. 81). Elle désigne l'ensemble des appareils qui permettent le monitoring de nos paramètres physiologiques. Certaines montres connectées ou certains pèse-personnes servant de capteurs et interagissant avec un appareil type smartphone ou ordinateur attestent de cette mouvance. L'intérêt pour les séniors apparaît lorsque de tels objets connectés sont utilisés en conjonction à d'autres services dans une logique de bouquet (Bernard *et al.*, 2013, pp. 79–80). Ainsi, penser un outil de détection de chute ou de monitoring à distance d'une fonction physiologie importante n'a de sens que si elle est articulée avec, par exemple, un dispositif de téléassistance pour remédier aux problèmes détectés. L'IoT est donc une opportunité pour une filière de *silver* économie, mais elle ne peut être développée seule, sans s'intégrer dans une offre plus complète comprenant également l'assistance concrète une fois le besoin détecté. En ce sens, l'IoT n'est pas seulement une voie de développement en lui-même, mais aussi un levier pour faire évoluer les façons de travailler pour des activités au fonctionnement déjà plus ancien.

La domotique est également citée de façon récurrente comme une technologie-clé (Bernard et al., 2013; Gimbert et Godot, 2010; Laperche et al., 2015). Ceci se comprend aisément, car elle désigne un ensemble de techniques permettant un contrôle centralisé de certains systèmes liés au domicile. Ainsi, le contrôle à distance et de façon centralisée des volets, du chauffage, de l'éclairage, du système d'alarme ou encore d'installations multimédias constitue tous des exemples de domotique. D'une manière générale, ces technologies permettent un accès et une utilisation simplifiée à des fonctionnalités qui peuvent parfois se révéler difficiles à employer lorsque l'on est en situation de perte d'autonomie, ce qui, nous l'avons vu, concerne particulièrement les personnes âgées. Celles-ci ont un désir croissant de vieillir à domicile, que ce soit pour des raisons pratiques, sociales ou identitaires (Thalineau, 2014, p. 14). Ceci implique un certain nombre d'aménagements et d'adaptations pour lesquels la domotique peut jouer un rôle important. Une fois de plus, la silver économie joue ici un rôle de levier pour le développement de produits à destination d'un public beaucoup plus généraliste. De plus, la domotique profite du développement de l'IoT pour que les capacités de communication accrues des objets entre eux puissent directement être utilisées pour assurer à un objet (par exemple un smartphone) le contrôle sur d'autres (l'éclairage, les volets...).

La robotique est une autre technologie clé souvent mise en évidence lorsque l'on parle de *silver* économie. En France, elle a été identifiée comme une filière industrielle (Bernard *et al.*, 2013, p. 76). Le Réseau de Recherche sur l'Innovation (RRI) dans son rapport d'août 2015 met en avant les prototypes de « robots de services » qui sont disponibles (Laperche *et al.*, 2015, p. 16). Il s'agit de « robots sociaux » d'assistance définis comme « des entités sociales capables d'interagir avec l'utilisateur dans le but de favoriser la participation à certaines activités (déplacement, tâches domestiques, surveillance) des personnes en situation de handicap physique ou cognitif afin d'améliorer leur bien-être physique et physiologique » (Wrobel *et al.*, 2014, p. 3). On comprend dès



lors que c'est à un segment bien particulier de la robotique qu'il est fait référence ici, à savoir la « robotique d'assistance à la personne en perte d'autonomie » selon la terminologie utilisée dans une étude prospective française relative au développement industriel de la robotique personnelle en France (DGCIS et PIPAME, 2012), même si une dimension liée à la surveillance est également évoquée.

Deux segments-clés supplémentaires sont mis en avant dans cette étude, avec la robotique personnelle et le robot compagnon et la robotique de surveillance et de gardiennage. Le premier désigne les solutions « capables d'agir, d'interagir, d'analyser et de décider en fonction de la perception de l'environnement afin de fournir un service à l'utilisateur » (DGCIS et PIPAME, 2012, p.143). À titre d'exemple, citons les aspirateurs autonomes, les nettoyeurs de piscine, certains robots capables de tondre la pelouse en toute autonomie. Ce type de robotique rencontre de façon très adéquate un certain nombre de préoccupations d'ordre sociétal et qui impactent directement les personnes âgées via, par exemple, l'évolution de leur environnement. Ceci a été mis en évidence par l'étude prospective récente concernant le bien vieillir en Wallonie qui pointait une modification des relations familiales entraînant une raréfaction de l'aide informelle (fournie par des proches). Cette raréfaction implique un manque en termes de « services à rendre » (Marquet, 2017b, p. 184) que les robots domestiques peuvent contribuer à combler. Cette raréfaction implique également un déficit en termes de liens sociaux que la robotique pourrait également contribuer à résoudre (Bobillier, Chaumon et Ciobanu, 2009, p. 278).

Enfin, le dernier segment évoqué, à savoir la surveillance et le gardiennage, concerne probablement moins directement la *silver* économie et à ce titre n'en constitue pas une technologie-clé. En effet, il s'agit de technologie permettant de surveiller de façon relativement autonome un périmètre délimité. Comme le précise le pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques de la République française (DGCIS et PIPAME, 2012, p. 161), les activités de robotiques visant à la surveillance des personnes âgées en perte d'autonomie n'entrent pas dans cette catégorie, mais plutôt dans la catégorie de la « robotique d'assistance à la personne en perte d'autonomie » dont nous avons déjà parlé.

Par ailleurs, le RRI mentionne les NBIC (nanotechnologies, biotechnologies, intelligence artificielle et sciences cognitives) (Laperche *et al.*, 2015, p. 17). Ces technologies sont à implanter dans le corps même de l'individu (en l'occurrence de la personne âgée) afin de soutenir certaines de ses fonctions, notamment motrices, qui seraient en déclin. Des implants cérébraux permettent déjà de diriger à distance des assistants techniques type fauteuils roulants, des extensions corporelles telles que les prothèses ou un exosquelette ou encore de stimuler les muscles de personnes handicapées (Bobillier, Chaumon et Ciobanu, 2009, p. 277). Cette promesse de technologie permettant d' « augmenter » l'homme, étroitement liée à la philosophie transhumaniste, est sans doute d'une importance particulière dans le cas des personnes âgées. En effet, celles-ci se caractérisant par un risque de perte d'autonomie relativement élevé, elles pourraient constituer un public d'utilisateurs particulièrement intéressé par ce type d'évolution, dans la mesure où elles permettent de vivre plus longtemps dans un bon état de santé, même si cette santé n'est pas forcément le fait du corps de la personne.

On le voit, des évolutions importantes vont impacter l'offre de biens et services pour la *silver* économie dans les années à venir. Les marchés et technologies-clés mis en évidence constituent une bonne base pour analyser l'offre à destination des personnes âgées en Wallonie.



# 6. Les dimensions complémentaires

Les sections précédentes s'intéressaient à la personne âgée en tant que consommatrice, ce qui n'épuise pas la question de la contribution économique des séniors. D'autres dimensions telles que le travail des séniors ou leurs activités en tant que bénévoles doivent également être traitées afin d'avoir une vision complète de l'impact économique du vieillissement. Les personnes âgées sont en effet également des producteurs de valeur. Dans le même ordre d'idée, les moyens financiers des séniors mobilisables pour financer l'économie apportent un autre regard sur la contribution des personnes âgées au développement économique.

Le travail des séniors est un sujet déjà régulièrement traité dans la littérature et qui fait l'objet de politiques publiques, notamment au niveau européen. En particulier, le vieillissement de la population est souvent analysé sous l'angle des finances publiques et du financement des pensions. Ainsi, la diminution annoncée du nombre d'actifs par rapport au nombre de dépendants sous l'effet de l'augmentation des individus atteignant l'âge de la retraite est sans doute l'angle le plus régulièrement utilisé par les pouvoirs publics pour traiter de cette thématique du vieillissement. Par conséquent, les réponses en termes de politiques publiques ont souvent pour objectif le recul de l'âge de départ à la retraite et la limitation des prépensions. Les travailleurs âgés sont donc invités à travailler plus longtemps afin de limiter le déséquilibre des comptes publics (EU-OSHA, Cedefop, Eurofound et EIGE, 2017, p. 7). À titre d'exemple, la stratégie de Lisbonne (2000) avait défini un objectif de 50% de participation au marché du travail parmi les 55-64 ans en 2010, objectif qui ne sera atteint qu'en 2014 (EU-OSHA *et al.*, 2017, p. 10). Pour maintenir et améliorer ce taux, des incitants au maintien effectif à l'emploi sont nécessaires ainsi que des politiques favorisant l'insertion des « actifs vieillissants », notamment via des dispositifs de formation.

Guillemard montre notamment comment cette question connaît des traitements très différenciés en France, en Suède, au Japon et au Royaume-Uni (2010, pp. 126–188). De plus, cette participation plus longue implique également une adaptation des tâches aux évolutions des capacités physiques et intellectuelles des personnes âgées. La participation plus longue des personnes âgées au marché du travail est donc une question qui a été traitée de façon extensive dans la littérature et qui a sa place dans une réflexion sur la *silver* économie.

La question du travail non rémunéré, c'est-à-dire du bénévolat, aurait également sa place dans une réflexion sur la *silver* économie. Il s'agit d'activités productrices de valeur, réalisées sur une base volontaire et qui ont un impact positif tant sur la société que sur les personnes âgées elles-mêmes (Dugardin et Tiberghien, 2014, p. 125). Celles-ci s'engageraient principalement dans le sport et l'action sociale, même s'il n'existe pas de statistiques permettant d'en faire la démonstration (Dugardin et Tiberghien, 2014, p. 130). L'activité bénévole est un moyen de rester actif pour les personnes ayant atteint l'âge de la retraite sans connaître de grands changements dans leur vie de tous les jours, comme la perte d'autonomie. Il s'agit donc d'un moyen pour le sénior de produire de la valeur, en dehors du cadre classique du travail rémunéré. Cette dimension a donc également toute sa place dans le cadre d'une réflexion sur la *silver* économie.

Cependant, pour des raisons de ressources disponibles pour le projet, les aspects traitant de la personne âgée en tant que productrice de valeur ne feront pas l'objet d'une analyse spécifique dans la suite de l'étude.



# 7. Conclusion de la revue de littérature

Notre exercice de revue de la littérature sur la silver économie nous a permis de mettre en évidence la manière dont cette question a émergé dans l'espace public. En particulier, le phénomène de vieillissement de la population et son impact sur la croissance économique, jugé en général négativement, doivent être pensés en prenant en compte l'aspiration de plus en plus claire pour un vieillissement actif. Bien que ce vieillissement actif et les notions connexes (bien vieillir, vieillissement réussi, etc.) appellent certaines critiques, elles permettent de penser le vieillissement non plus seulement comme une période durant laquelle l'individu n'est qu'une charge pour la population active, mais bien comme une période de la vie où les individus peuvent également contribuer et participer à la vie sociale au travers d'activités productives (par exemple en dehors du cadre marchand classique, comme c'est le cas du bénévolat) ou à travers l'utilisation de leur patrimoine pour consommer des biens et services spécifiques aux personnes âgées et allant bien au-delà de la seule catégorie des soins de santé. Posée en ces termes, c'est bien la guestion de l'adaptation de notre société au vieillissement qui apparaît, étant entendu que le potentiel de croissance qui est offert par cette nouvelle conception des personnes âgées doit se comprendre comme un déplacement ou une compensation des effets de la diminution de la part des actifs par rapport aux inactifs, induit par le vieillissement. En clair, le vieillissement peut constituer une menace pour la croissance économique, mais est également porteur d'opportunités.

La silver économie traduit la volonté de s'adapter pour profiter de ces opportunités. Définie comme l'ensemble des biens et services conçus dans les différents secteurs d'activité pour couvrir les besoins liés au vieillissement, elle prend notamment appui pour se développer sur les technologies à destination des aînés (« gérontechnologies ») et sur l'innovation sociale, lorsqu'il s'agit d'imaginer des réponses pour des problèmes auxquels ni le marché ni les politiques publiques n'apportent de solutions satisfaisantes. L'analyse de la silver économie en Wallonie devra donc prendre ces différentes dimensions en compte.

La composante « demande » de la *silver* économie, c'est-à-dire, la population âgée, et en particulier ses besoins, peut être appréhendée de différentes manières. Les approches mobilisées mettent en évidence le rapport à l'autonomie ainsi que le niveau socio-économique des personnes âgées comme deux dimensions essentielles pour définir la demande de biens et services de la *silver* économie. En particulier, croiser ces deux dimensions permet de dresser une typologie des besoins des séniors.

En ce qui concerne la composante « offre », le caractère éclaté de la *silver* économie est souligné. En effet, celle-ci se déploie dans de nombreux secteurs et il faut donc éviter de la concevoir de façon trop monolithique, comme le concept de « filière » pourrait le laisser suggérer. Plusieurs secteurs sont identifiés comme particulièrement porteurs auprès des personnes âgées, comme notamment les services bancaires et assurantiels, le tourisme et les loisirs, la santé, les services à la personne et l'adaptation des logements. Et des technologies-clés sont également mises en évidence comme l'internet des objets, la domotique et la robotique. Ces dimensions devront être approfondies dans les analyses consacrées à l'offre.

Ce Working paper ne constitue donc qu'une première pierre, destinée à poser les balises des prochaines étapes de l'émergence d'une filière de *silver* économie au service de la qualité de vie des aînés en Wallonie.



# 8. Bibliographie

Bernard, C., Hallal, S. et Nicolaï, J.-P. (2013). *La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France*. Paris.

Bobillier Chaumon, M.-E. et Ciobanu, R. O. (2009). Les nouvelles technologies au service des personnes âgées: entre promesses et interrogations – Une revue de questions. *Psychologie Française*, *54*, 271–285. https://doi.org/10.1016/j.psfr.2009.07.001

Bodier, M. (1999). Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation. *Economie et Statistique*, (324–325), 163–180. https://doi.org/10.3406/estat.2013.10225

Bourguignon, M., Degrave, F., Eggerickx, T., Ghilain, M., Leider, B., Lits, G., Marquet, J., Merla, L., Sanderson, J.-P. (2016). *La gestion du vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045: enjeux et prospective. Rapport de recherche de l'IWEPS*.

Bourguignon, M., Eggerickx, T. et Sanderson, J.-P. (2017). Offre et besoins de prises en charges chez les personnes âgées. In Guyot, J-L et Marquet J., *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective*, Presses Universitaires de Namur: Namur, pp. 89–128.

Bourguignon, M., Eggerickx, T., Sanderson, J.-P., et Dal, L. (2017). Le vieillissement de la population des communes de Wallonie. In Guyot, J-L et Marquet J., *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective*, Presses Universitaires de Namur: Namur, pp. 63–87

Broussy, L. (2013). FRANCE: ANNEE ZERO! Mission Interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population L'adaptation de la société au vieillissement de sa population, Rapport à Mme Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'Autonomie, en ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000173.pdf.

Carbonnelle, S., Eggerickx, T., Flohimont, V., Perelman, S. et Vandenhooft, A. (2017). *Vieillissement et entraide. Quelles méthodes pour décrire et mesurer les enjeux?* Presses universitaires de Namur : Namur.

Debuisson, M. (2017). Des perspectives de population pour quel vieillissement en Wallonie? In Guyot, J-L et Marquet J.n *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective,* Presses Universitaires de Namur: Namur, pp. 31–61.

DGCIS, et PIPAME. (2012). *Le développement industriel futur de la robotique*. en ligne : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\_services/etudes-et-statistiques/prospective/robotique/robotique.pdf.

Domonkos, T., Horvat, P., Hvozdikova, V., Lichner, I., Miklosovic, T., Palenik, V., Radvansky, Marek, Stefanik, M. (2013). Modelling the Economic Potential of the *Silver* E Conomy. *Neujobs Working Paper No. D 12.3*.

Dugardin, L. et Tiberghien, A. (2014). Le volontariat des aînés. Le point de vue le plate-forme francophone du volontariat. In Nowik, L. et Thalineau, A., *Le vieillissement actif dans tous ses éclats, Presses Universitaires de Rennes : Rennes*, pp. 125–136.

Enste, P., Naegele, G. et Leve, V. (2008). The discovery and development of the *Silver* Market in Germany. In Kohlbacher, F. et Herstatt, C., *The Silver Market Phenomenon: Business Opportunities in an Era of Demographic Change*, Springer: Berlin, pp. 325–340.

EU-OSHA, Cedefop, Eurofound et EIGE. (2017). *Towards age-friendly work in Europe: a life-course perspective on work and ageing from EU Agencies*. Luxembourg. https://doi.org/10.2802/677554.

European Commission. (2015). *Growing the European Silver Economy*. en ligne: https://doi.org/http://ec.europa.eu/research/innovation-union/pdf/active-healthy-ageing/silvereco.pdf.

Eurostat. (2015). *People in the EU: who are we and how do we live?* https://doi.org/978-92-79-50328-3

Fent, T., Mahlberg, B. et Prskawetz, A. (2008). Demographic change and economic growth. In



Kohlbacher, F. et Herstatt, *The Silver Market Phenomenon: Business Opportunities in an Era of Demographic Change*, Springer: Berlin, pp. 3–16.

Gallouj, C., Kaabachi, S. et Laïb, N. (2010). Séniors, commerce et distribution: une revue de la littérature. *Gérontologie et Société*, 4(135), 55–82. https://doi.org/10.3917/gs.135.0055

Genteuil, S. (2017). «Silver Économie: l'Économie au service des aînés ou nouvel Eldorado pour le marché?». Eneo Focus, en ligne : https://www.eneo.be/images/analyses/2017/201713\_Silver\_economie\_au\_service\_des\_aines\_ou\_Eldorado\_pour\_le\_marche.pdf.

Gimbert, V. et Godot, C. (2010). Vivre ensemble plus longtemps, La documentation française: Paris.

Guillemard, A.-M. (2010). Les défis du vieillissement: Âge, emploi, retraite, perspectives Internationales, Armand Colin : Paris, https://doi.org/10.1016/j.techfore.2014.04.006.

Guyot, J.-L. et Marquet, J. (2017). *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective*, Presses Universitaires de Namur: Namur.

Klimczuk, A. (n.d.). Supporting The Development of gerontechnology as part of *Silver* Economy building, *Journal of Interdisciplinary Research*, en ligne: https://depot.ceon.pl/bitstream/handle/123456789/6137/Klimczuk Supporting the Development of Gerontechnology as Part of *Silver* Economy Building.pdf?sequence=1etisAllowed=y.

Klimczuk, A. (2016). Comparative analysis of national and regional models of the *silver* economy in the European Union. *International Journal of Ageing and Later Life*, 10(2), 31–59. https://doi.org/10.3384/ijal.1652-8670.15286

Lalive d'Épinay, C. et Spini, D. (2007). Le grand âge: un domaine de recherche récent. *Gérontologie et Société*, 123(4), 31. https://doi.org/10.3917/gs.123.0031

Laperche, B., Boutillier, S., Djellal, F., Ingham, M., Picard, F., Reboud, S., Tanguy, C, Uzunidis, D. (2015). Vieillissement de la population et géront'innovations. Retrieved from https://rrifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2017/08/RapportFinalSilver310815.pdf

Laperche, B. et Uzunidis, D. (2015). Dans quelle mesure le vieillissement de la population génère-til des innovations technologiques? Des gérontechnologies aux géront'innovations. In Laperche et al., Vieillissement de la population et géront'innovations.

Leider, B., Marquet, J., Tilman, A. et Ghilain, M. (2017). Que signifie le bien vieillir? Une définition anticipative et participative. In Guyot, J-L. et Marquet, J., Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective, Presses Universitaires de Namur: Namur, pp. 131–180.

Marquet, J. (2017). Des balises pour l'action. In Guyot, J-L. et Marquet, J., *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective*, Presses Universitaires de Namur: Namur, pp. 271–286.

Ministère des Affaires sociales et de la Santé. (2013). Contrat de filière *Silver* économie, en ligne : http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/201511\_contrat\_silver\_economie.pdf

Ministère du Redressement productif et Ministère délégué chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie. (2013). *Contrat de filière Silver économie*. Paris, en ligne : https://www.entreprises.gouv.fr/files/directions\_services/politique-et-enjeux/silver-economy/contrat-de-filiere-silver-economie.pdf

Moulaert, T., Carbonnelle, S. et Nisen, L. (2014). *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*, Presses universitaires de Louvain : Louvain-La-Neuve.

O'sullivan, C., Mulgan, G. et Vasconcelos, D. (2010). *Innovating better ways of living in later life Context, Examples and Opportunities*, en ligne: https://youngfoundation.org/wp-content/uploads/2012/10/Innovating-better-ways-of-living-in-later-life-context-examples-and-opportunities-May-2010.pdf

OMS. (2007). Guide mondial des villes-amies des aînés. Genève, en ligne http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/43753/1/9789242547306\_fre.pdf

Organisation mondiale de la Santé. (2002). Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation, en ligne :



http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/67758/WHO\_NMH\_NPH\_02.8\_fre.pdf;jsessionid=8DE3025498F168893620211E99569C7F?sequence=1.

Parant, A. (2005). Les enjeux du vieillissement de la population. *Revue Française d'administration Publique*, 113(1), 83. https://doi.org/10.3917/rfap.113.0083

Pinville, M. (2013). *Relever de défi politique de l'avancée en âge. Perspectives internationales*, en ligne : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000174.pdf

Prskawetz, A., Fent, T., Barthel, W., Crespo-Cuaresma, J., Lindh, T., Malmberg, B. et Halvarsson, M. (2007). The Relationship Between Demographic Change and Economic Growth in the EU. en ligne: https://www.oeaw.ac.at/fileadmin/subsites/Institute/VID/PDF/Publications/Forschungsberichte/FB32.pdf

Rengot, N. (2015). La *Silver* Économie: un nouveau modèle économique en plein essor. *Géoéconomie*, 76(4), 43. https://doi.org/10.3917/geoec.076.0043

Thalineau, A. (2014). Viellir "chez soi", un enjeu individuel, social et politique. In Nowik, L. et Thalineau, A., *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile,* Presses Universitaires de Rennes : Rennes, pp. 11–19.

UNIPSO. (2010). *Guide innovation sociale. Innover c'est dynamiser la solidarité*, en ligne : http://www.unipso.be/IMG/pdf/Guide\_Innovation\_Sociale.pdf.

Wrobel, J., Pino, M., Wargnier, P. et Rigaud, A.-S. (2014). Robots et agents virtuels au service des personnes âgées: une revue de l'actualité en gérontechnologie. *NPG Neurologie - Psychiatrie - Gériatrie*, 14(82), 184–193. https://doi.org/10.1016/J.NPG.2014.02.007

Zaidi, A. et Stanton, D. (2015). *Indice du vieillissement actif 2014. Résumé.* en ligne : https://statswiki.unece.org/display/AAI/VI.+Documents+and+publications?preview=/76287849/1 24748124/Summary in French.pdf





L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : https://www.iweps.be

n 🔰 f

2018